

92GS/Fin-01/Fr

Original : Anglais

Mars 2025

Rapport financier 2024

98^{ème} exercice

Document de travail financier



Table des matières

I. Introduction	3
II. Performance financière	4
1. Le Budget général	6
1.1 <i>Indicateur 1 : Répartition des Membres par catégories de contributions statutaires</i>	6
1.2 <i>Indicateur 2 : Montant théorique des contributions statutaires</i>	7
1.3 <i>Indicateur 3 : Taux de recouvrement des contributions statutaires</i>	7
1.4 <i>Indicateur 4 : Arriérés des contributions statutaires</i>	8
1.5 <i>Indicateur 5 : Contributions extraordinaires par année</i>	8
1.6 <i>Indicateur 6 : Recettes annuelles</i>	9
1.7 <i>Indicateur 7 : Dépenses annuelles</i>	9
2. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial)	10
2.1 <i>Indicateur 1 : Subventions signées par an</i>	11
2.2 <i>Indicateur 2 : Subventions en cours</i>	11
2.3 <i>Indicateur 3 : Recettes perçues par an</i>	12
2.4 <i>Indicateur 4 : Typologie des partenaires financiers</i>	12
2.5 <i>Indicateur 5 : Montants restant à recevoir</i>	13
2.6 <i>Indicateur 6 : Charges</i>	13
3. Représentations régionales et sous-régionales	14
3.1 <i>Indicateur 1 : Source des recettes</i>	14
3.2 <i>Indicateur 2 : Répartition des dépenses par source des recettes</i>	15
III. Situation financière consolidée	15
1. L'actif	15
2. Le passif	16
IV. La reconstitution du fonds de réserve	16
V. Caisse autonome d'allocation vieillesse	16
VI. La caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales et des bureaux	16
VII. Annexe A : Liste des Membres par catégorie de contributions statutaires	18
VIII. États financiers consolidés	19
IX. États financiers des entités	29
1. Budget général	29
2. Fonds Mondial pour la santé et le bien-être des animaux	49
3. Représentations régionales et sous-régionales	59
4. La caisse de retraite complémentaire de l'OMSA	67
5. La caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales de l'OMSA	75
X. Certificat par l'Expert Comptable	81

I. Introduction

1. Conformément à l'article 11 du Règlement financier et à l'article 32 du Règlement général, ce document présente le rapport financier et les états comptables de l'Organisation pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Parmi les états financiers préparés selon les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS 1) on trouve : État I. Situation financière ; État II. Performance financière ; État III. Tableau des flux de trésorerie ; État IV. Tableau montrant la variation de l'actif net ; Notes aux états financiers.
2. L'Organisation respecte les normes du Plan Comptable Général français, garantissant que ses règles et méthodes comptables s'alignent sur les lignes directrices établies. Elle applique les principes généraux comptables suivants : continuité d'activité ou d'exploitation ; indépendance des périodes comptables ; nominalisme (ou des coûts historiques ou de stabilité de l'unité monétaire) ; prudence ; permanence des méthodes ; importance relative ; non-compensation ; bonne information ; prédominance de la substance sur l'apparence ; et, intangibilité du bilan d'ouverture.
3. Ce rapport financier comprend les états suivants :
 - État financier consolidé (Budget général, Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux et Représentations régionales et sous-régionales) ;
 - États financiers individuels pour chacun des éléments ci-dessus ;
 - États financiers de la Caisse autonome d'allocation vieillesse du personnel du Siège et de la Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales et sous-régionales.
4. Les états financiers des caisses de retraite susmentionnées sont présentés séparément, car ils sont indépendants du budget de l'Organisation.
5. L'Expert-comptable¹ examine les états financiers pour confirmer leur cohérence et vraisemblance, en garantissant leur conformité avec le règlement financier de l'OMSA, le Plan Comptable Général français et, lorsqu'approprié, les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). L'examen comprend : la régularité de l'enregistrement des écritures comptables ; la conformité par rapport aux règlements et politiques financières ; la gestion des actifs et le calcul des dotations aux amortissements ; la conformité des opérations et des prestations ; et, la préparation d'états financiers complets.
6. L'Expert-comptable apporte des conseils en matière de gestion et de réalisation appropriée de toutes les écritures comptables, portant notamment attention aux placements, aux opérations de changes et à la gestion des risques. Le compte-rendu annuel de l'Expert-comptable est soumis au Vérificateur externe² et aux Commissaires aux comptes appartenant au Conseil. L'attestation des comptes délivrée par l'Expert-comptable est annexée au présent rapport.
7. Conformément à l'Article 12 du Règlement financier, le Vérificateur externe audite tous les comptes, en veillant à leur conformité aux normes internationales d'audit (ISA). Le rapport du Vérificateur externe (92GS/Fin-03) fournit une évaluation complète des risques et de l'efficacité des contrôles internes. Par ailleurs, depuis 2015, le Vérificateur externe exerce également la fonction de commissaire aux comptes, chargé ainsi de certifier que les comptes annuels de l'Organisation sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice antérieur ainsi que de la situation financière et du patrimoine.
8. Le rapport financier est en outre soumis à l'examen des commissaires aux comptes, membres du Conseil, et est présenté dans le document 92GS/Fin-02.
9. Ce rapport complète le Rapport de la Directrice générale sur les activités de l'OMSA en 2024 (92GS/Adm-05), qui décrit en détail les progrès réalisés par l'Organisation.

¹ Les coordonnées et les qualifications de l'Expert-comptable peuvent être communiquées sur demande.

² Les coordonnées et les qualifications du Vérificateur externe peuvent être communiquées sur demande.

II. Performance financière - 2024

10. Les principaux indicateurs financiers pour l'année 2024 sont les suivants :

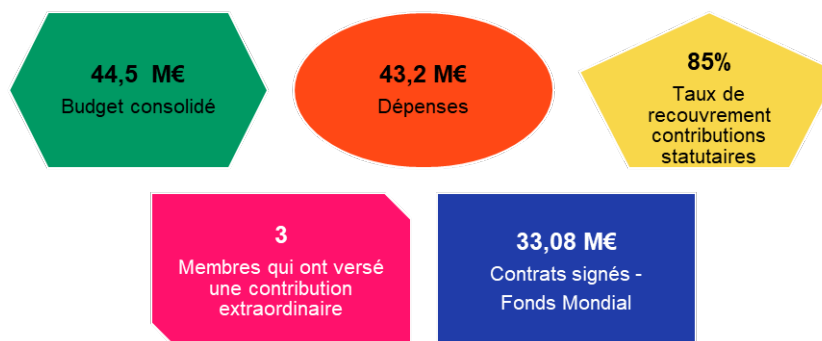
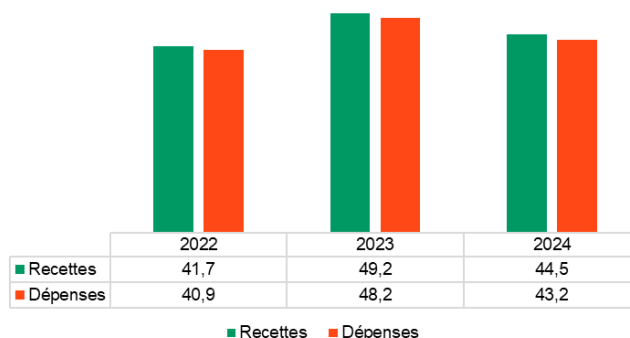


Figure 1. Chiffres clés pour 2024

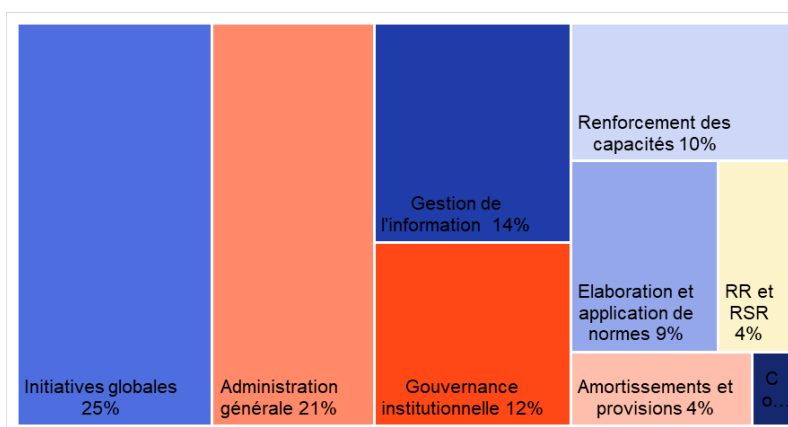
11. L'OMSA exprime sa gratitude pour le généreux soutien financier des Membres et des partenaires de ressources, en particulier compte tenu des défis économiques persistants auxquels beaucoup sont confrontés. La santé et le bien-être des animaux jouent un rôle clé dans la sécurité alimentaire et le commerce international. Grâce à cela, ainsi qu'au niveau modeste des contributions statutaires, l'OMSA a pu maintenir un revenu stable en 2024.
12. Un financement flexible permet à l'OMSA de se concentrer sur son mandat et ses priorités, garantissant une répartition équitable des services à tous les Membres, tout en renforçant sa capacité à mener à bien son mandat et ses plans stratégiques de manière efficace et efficiente. Les contributions statutaires représentent la forme de financement la plus flexible, s'élevant à 15,73 M€ en 2024, contre 13,79 M€ en 2023.
13. Les contributions statutaires sont payables annuellement par tous les Membres et sont dues au début de chaque année. Contrairement à d'autres organisations internationales, le montant payé par chaque Membre est volontaire. En 2024, le taux annuel de recouvrement des contributions statutaires est resté stable à 85 % (contre 84 % en 2023). Au 31 décembre 2024, le volume total des contributions statutaires en souffrance pour l'année en cours s'élevait à 8,91 M€, soit une augmentation de 1,17 M€ par rapport à 2023. Les Membres sont encouragés à améliorer la ponctualité de leurs paiements de contributions et à réduire les montants impayés, afin de respecter leurs engagements et de soutenir le financement durable de l'OMSA.
14. La stabilité des contributions statutaires sera de plus en plus importante, d'autant plus que les contributions volontaires pourraient diminuer en raison du contexte mondial actuel (une tendance qui ne se reflète pas encore dans l'exercice financier 2024). Le travail du Comité d'examen de la gouvernance, en particulier son approche de la gouvernance financière, sera essentiel pour renforcer la durabilité de l'OMSA.
15. En 2024, seuls trois Membres ont réglé une contribution en catégorie extraordinaire, pour un total de 887 K€ (voir l'indicateur clé de performance 5 - Contributions extraordinaires par an). Une augmentation du nombre de Membres participant à cette catégorie extraordinaire améliorerait considérablement la viabilité financière de l'OMSA en fournissant un financement prévisible et flexible. Cela permettrait d'aligner plus efficacement les ressources sur les priorités des Membres, telles que définies dans le Programme de travail budgétisé. De plus, cela créerait une base solide pour attirer davantage de contributions volontaires, favorisant ainsi un soutien plus large et renforçant le mandat de l'OMSA. L'augmentation de la participation à ce mécanisme de contribution est cruciale pour garantir la capacité de l'OMSA à relever les défis émergents et à maintenir ses opérations à long terme.
16. Sur le revenu total de 44,5 M€ en 2024, 22 M€ (49 %) provenait de contributions volontaires via le Fonds mondial (2023 : 63 %). Entre 2020 et 2024, le revenu total provenant des contributions volontaires a augmenté de 38 %, atteignant 22 M€. Cette croissance a été déterminante pour renforcer la position financière de l'OMSA et soutenir ses initiatives en cours, tout en soulignant la

dépendance croissante à la générosité des partenaires de ressources pour financer une part significative des services et du personnel essentiel de l'OMSA. En 2024, 64 % du personnel de l'OMSA était financé par le Budget général, contre 36 % financé par le Fonds mondial. Cette tendance est également visible au niveau régional, où 61 % du personnel est financé par le Fonds mondial.



Graphique 1. Résumé des résultats financiers pour la période 2022-2024 (M€)

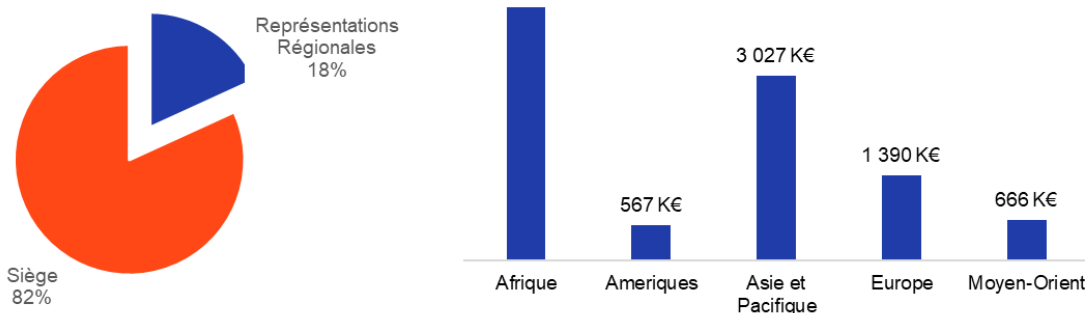
17. En 2024, l'OMSA a maintenu son niveau de mise en œuvre des programmes, avec des dépenses totales atteignant 43,2 M€, en baisse par rapport à 2023 (48,3 M€). En 2023, les dépenses avaient augmenté significativement due à la signature de subventions et de contrats majeurs gérés à travers le Fonds Mondial, ainsi qu'aux efforts déployés pour rattraper les retards accumulés depuis la pandémie. Sur le total des dépenses de 2024, 25,9 M€ ont été alloués aux activités techniques (59 %), contre 5,1 M€ pour la gouvernance institutionnelle.



Graphique 2. Dépenses 2024 par chapitre budgétaire

18. Sur le total des dépenses de 43,2 M€ en 2024, les dépenses des Représentations Régionales de l'OMSA se sont élevées à 10,9 M€, soit un montant identique à celui de 2023. Les dépenses totales du siège se sont élevées à 32,3 M€, représentant une diminution par rapport à 2023.

2024 Dépenses par lieu



Graphique 3. Dépenses 2024 par lieu

19. Les sections suivantes présentent en détail les performances financières des comptes spécifiques de l'OMSA, suivies des états financiers correspondants.

1. Le Budget général

20. Le Budget général adhère aux principes de l'équilibre budgétaire ; c'est-à-dire que le Programme de travail prévu au Budget dépend entièrement des recettes perçues par l'Organisation.
21. Des informations détaillées sur la performance financière sont fournies en utilisant six indicateurs clés de performance financière pour le Budget général avec des notes explicatives à l'appui.

1.1 Indicateur 1 : Répartition des Membres par catégories de contributions statutaires

22. Cet indicateur présente le nombre de Membres dans chaque catégorie de contribution statutaire à la clôture de l'exercice.
23. Conformément aux Statuts organiques, les Membres sont libres de choisir la catégorie de leur contribution statutaire annuelle. Le tableau 4 donne un aperçu des six catégories de contributions statutaires, le nombre de Membres payant par catégorie et le montant des contributions statutaires pour 2024.
24. L'OMSA n'appelle que 50 % du montant des contributions dues par les Membres classés pays les moins avancés (PMA) par le Conseil économique et social des Nations Unies, comme détaillé dans le tableau 1.

Catégorie Contribution	Nombre de Membres	Contributions statutaires de 2024	Montant €
1	16	295 025	4 720 400
2	7	236 020	1 652 140
3	12	177 015	2 124 180
4	15	118 010	1 770 150
5	25	59 005	1 475 125
5 LDC	3	29 503	88 508
6	65	35 403	2 301 195
6 LDC	40	17 702	708 060
Total	183		14 839 758

Tableau 1. Répartition des Membres entre les six catégories de contributions statutaires

25. La Figure 2 illustre la répartition des Membres de l'OMSA par catégorie de contribution en 2024 et est complétée par une liste exhaustive par région dans l'Annexe A.
26. En 2024, 73 % des Membres (133/183) ont versé des contributions statutaires pour les catégories 5 et 6. En revanche, seuls 13 % ont versé des contributions statutaires pour les catégories 1 et 2, et 15 % pour les catégories 3 et 4. Cette répartition influence considérablement les perspectives financières du Budget général, en raison d'une dépendance à la plus faible proportion de Membres s'acquittant de leurs contributions statutaires.

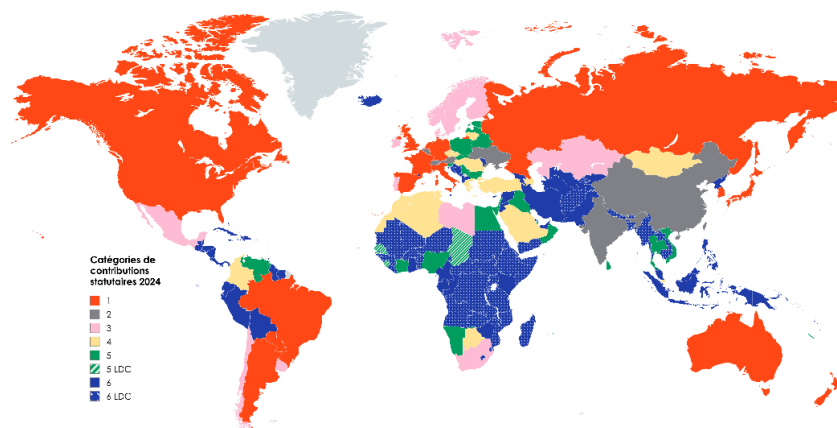
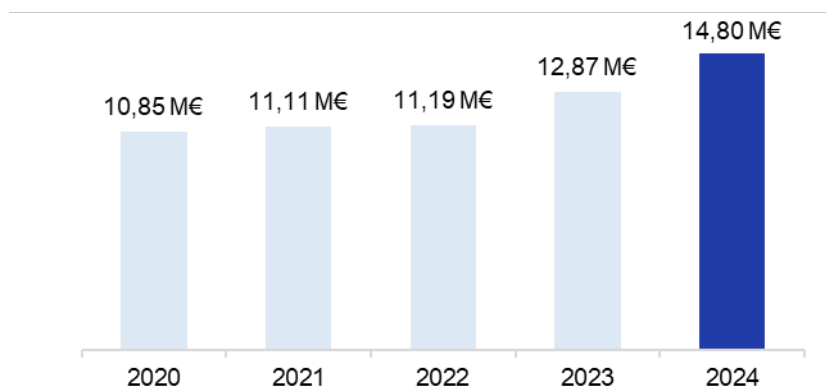


Figure 2. Répartition des Membres par catégorie de contribution statutaire

1.2 Indicateur 2 : Montant théorique des contributions statutaires

27. Cet indicateur présente le montant théorique des contributions statutaires à recevoir pour l'exercice si tous les Membres paient leurs contributions.
28. Pour l'année 2024, les contributions statutaires calculées s'élevaient à 14,84 M€, soit 73 % du total des recettes du Budget général (66% en 2023), une proportion importante qui souligne le rôle essentiel que jouent ces contributions dans l'exécution du programme de travail annuel et dans la planification budgétaire. Le recours aux contributions extraordinaires et statutaires comme source de revenus de base reflète l'engagement de l'OMSA en faveur d'une planification financière structurée et prévisible, garantie de stabilité et d'allocation stratégique des ressources pour la réalisation des initiatives en cours et futures.

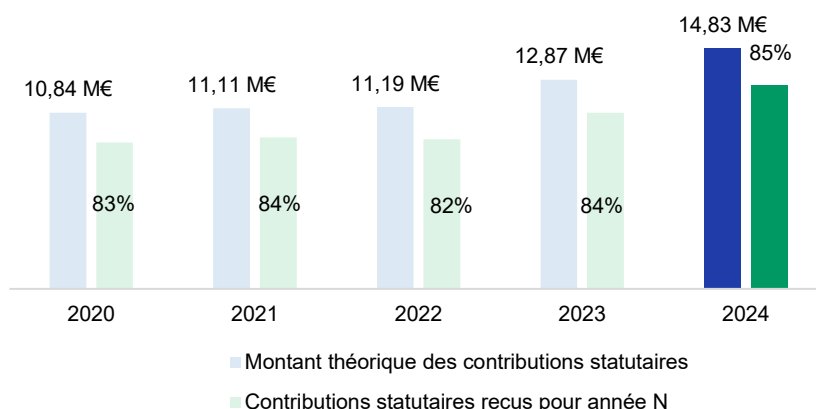


Graphique 4. Montant théorique des contributions statutaires

29. Le montant théorique des contributions statutaires inclut la part des contributions statutaires aux Représentations régionales. Une part de la contribution statutaire de chaque Membre est allouée à la Représentation régionale de sa Commission régionale (si un pays est membre de plusieurs Commissions régionales, la part de sa contribution statutaire est allouée à la Représentation régionale auprès de la Commission régionale dont il fait principalement partie).

1.3 Indicateur 3 : Taux de recouvrement des contributions statutaires

30. Cet indicateur reflète le taux de recouvrement annuel des contributions statutaires reçues.
31. En 2024, les contributions statutaires reçues affichent un taux de recouvrement de 85%, en ligne avec les années précédentes, comme l'illustre le graphique 5.



Graphique 5. Montant théorique des contributions statutaires et montant réel effectivement encaissé

1.4 Indicateur 4 : Arriérés des contributions statutaires

32. Cet indicateur fournit aussi bien le nombre de Membres que le montant des arriérés de paiement par région et par catégorie. En outre, il évalue le taux de recouvrement des contributions statutaires et des arriérés exprimés en pourcentage des contributions dues pour l'année.
33. En 2024, 39 Membres (soit un de moins qu'en 2023) entraînent dans la catégorie des arriérés de 1 à 4 ans. Cependant, la dette de ce groupe est moins élevée, s'élevant à 2,26 M€ (contre 1,98 M€ en 2023) par rapport à ceux ayant des arriérés à long terme (5 à 11 ans). 31 Membres (le même nombre qu'en 2023) ont des arriérés durables envers l'OMSA pour un montant total de 6,65 M€ (contre 5,76 M€ en 2023). Au total, 38 % des Membres sont en retard de paiement auprès de l'Organisation (40 % en 2023), avec une dette totale de 8,91 M€, contre 7,74 M€ en 2023.

Region	1-4 années d'arriérés		5-11 années d'arriérés	
	# Membres	Montant à payer K€	# Membres	Montant à payer K€
Afrique	14	710	22	4 436
Ameriques	12	833	1	455
Moyen-Orient	4	272	4	869
Asie et Pacifique	7	313	4	887
Europe	2	132	0	0
Total	39	2 260	31	6 647

Tableau 2. Arriérés des contributions statutaires par région

34. Le tableau 3 présente une répartition des Membres ayant des arriérés, classés par catégorie de contribution statutaire. L'OMSA a observé que les Membres rencontrant des difficultés financières, en particulier ceux de la catégorie 6, sont les plus susceptibles de rencontrer des problèmes pour honorer leurs obligations de contribution, entraînant des arriérés de plus de cinq ans.

	2024		2024	
	1-4 années d'arriérés		5-11 années d'arriérés	
	# Membres	Montant à payer K€	# Membres	Montant à payer K€
Catégorie 1	0	0	0	0
Catégorie 2	0	0	0	0
Catégorie 3	1	314	1	1182
Catégorie 4	2	120	0	0
Catégorie 5	3	314	4	1 160
Catégorie 5 PMA	0	0	2	434
Catégorie 6	19	1 120	8	1 924
Catégorie 6 PMA	14	392	16	1 947
Total	39	2 260	31	6 647

Tableau 3. Arriérés des contributions statutaires par catégorie

35. Au 31 décembre 2024, 31 Membres ont plus de 5 années d'arriérés dont 13 ont des problèmes structurels de longue date pour payer leurs contributions statutaires.
36. En 2024, l'Organisation a reçu 1 M€ d'arriérés de la part de 17 Membres correspondant à 2023 et aux années précédentes, soit une diminution par rapport aux 1,38 M€ collectés en 2023 auprès de 20 Membres. Un Membre (le Malawi) qui avait des arriérés de 10 ans pendant une longue période a payé 50% de ses arriérés en 2024. Malgré les efforts continus de l'OMSA pour recouvrer les sommes dues, la tendance globale à la baisse des recouvrements observée au cours de la dernière décennie concerne principalement les Membres de la catégorie 6.

1.5 Indicateur 5 : Contributions extraordinaires par année

37. Cet indicateur suit l'évolution des contributions extraordinaires sur les trois derniers exercices.
38. Le Budget général intègre des contributions extraordinaires en plus des contributions statutaires. Les Membres choisissant de verser une contribution extraordinaire, sont exemptés de leur contribution annuelle statutaire, car elle est incluse dans leur contribution extraordinaire. Il existe deux catégories de contributions extraordinaires : la catégorie A, correspondant à un montant minimum de 500 K€, et la catégorie B, correspondant à un montant minimum de 300 K€.

Cependant, le nombre de Membres versant des contributions extraordinaires reste limité, et l'OMSA encourage une participation plus large.

39. En 2024, trois Membres ont versé une contribution extraordinaire de catégorie A (Taipei chinois, France et Italie).
40. Au cours des cinq dernières années, bien que le nombre de Membres contributeurs soit resté stable (voir tableau 8), la valeur totale des contributions extraordinaires a diminué en raison des niveaux de contribution fixes, tandis que les valeurs des contributions statutaires ont augmenté en raison des demandes d'ajustements des contributions statutaires ou l'indexation annuel des prix à la consommation (IPC « OCDE-Total ») de l'OCDE. Cela se reflète dans la convergence de la catégorie de contribution statutaire la plus élevée (catégorie 1 - 295 K€ en 2024) avec les contributions extraordinaires de la catégorie B (300 K€). Bien que l'écart soit minime, les contributions extraordinaires restent flexibles, avec seulement des seuils minimaux : 500 K€ pour la catégorie A et 300 K€ pour la catégorie B.

Catégorie	2024		2023		2022		2021		2020	
	# Membres	Montant perçu €	# Membres	Montant perçu €	# Membres	Montant perçu €	# Membres	Montant perçu €	# Membres	Montant perçu €
A	3	887 412	3	848 620	4	1 349 753	4	1 164 000	4	1 164 000
B	0	-	1	67 096	0	-	0	-	0	-

Tableau 4. Évolution du nombre et de la valeur des contributions extraordinaires

1.6 Indicateur 6 : Recettes annuelles

41. Cet indicateur synthétise le total des recettes du Budget général au 31 décembre de l'année 2024.
42. En 2024, les recettes du Budget général ont atteint 20,44 M€, dépassant le budget révisé voté de 19,94 M€ (+2.5%). La grande majorité des recettes (77 %) provient des contributions statutaires et extraordinaires. Les principales différences s'expliquent par une contribution statutaire supplémentaire en catégorie 6 de Saint-Vincent-et-les-Grenadines (36 K€), une contribution plus généreuse en catégorie A de l'Italie (70 K€), les frais d'inscription à la Session générale 2024 (71 K€) et, surtout, une contribution nettement plus élevée que prévu initialement sous forme de frais de gestion du Fonds mondial (434 K€). Ces augmentations ont été compensées par des réductions par rapport aux prévisions budgétaires, notamment des revenus moindres issues des dossiers d'évaluation de statuts sanitaires (-95 K€) et un paiement modeste des contributions en arriérés, entraînant une réduction plus faible des reprise sur provisions (-113 K€).

Nature des recettes		Prévisions 2024	Réalisations 2024	Différences	Réalisations 2023
Chapitre 1	Contributions statutaires	14 804 000	14 839 758	35 758	12 873 121
	Contributions extraordinaires	817 000	887 412	70 412	915 716
	Frais d'encaissement	-	(440)	(440)	(349)
Sous-total Chapitre 1: Contributions statutaires et extraordinaires		15 621 000	15 726 729	105 729	13 788 488
Chapitre 2	Frais d'inscription (Session générale et conférences)	-	70 596	70 596	47 250
	Ventes de publications	-	5 620	5 620	7 195
	Dossiers d'évaluation de statuts sanitaires	140 000	45 339	(94 661)	62 208
	Frais de gestion du Fonds mondial	1 500 000	1 933 992	433 992	1 763 620
	Contributions internes	931 000	867 187	(63 813)	801 080
	Autres produits opérationnels	1 125 000	1 225 506	100 506	2 166 311
Sous-total Chapitre 2: Produits opérationnels		3 696 000	4 148 240	452 240	4 847 665
Chapitre 3	Produits financiers	100 000	153 179	53 179	112 646
	Produits exceptionnels	-	1 581	1 581	0
	Reprises sur subventions d'investissement	32 500	32 578	78	33 408
	Reprises sur provisions	488 000	375 133	(112 867)	744 799
Sous-total Chapitre 3: Produits financiers et exceptionnels		620 500	562 472	(58 028)	890 853
Total		19 937 500	20 437 441	499 941	19 527 006

Tableau 5. Recettes du Budget général pour 2024

1.7 Indicateur 7 : Dépenses annuelles

43. Cet indicateur fournit en détail le montant total des dépenses du Budget général au 31 décembre 2024.

44. Le Budget général couvre le budget de fonctionnement de l'Organisation, y compris les frais de personnel et certaines activités essentielles.
45. En 2024, les dépenses totales se sont élevées à 20,21 M€, soit 1,35 % de plus que le budget voté.

Chapitres budgétaires	Prévisions 2024	Réalisations 2024	Différences	Réalisations 2023
1. Gestion de l'information	3 238 794	2 758 567	(480 227)	4 216 514
2. Elaboration et application de normes	2 775 054	2 741 326	(33 728)	2 278 984
3. Renforcement des capacités	80 353	52 171	(28 182)	18 150
4. Initiatives globales	835 817	763 166	(72 651)	651 745
5. Collaboration internationale	700	2 019	1 319	5 167
6. Gouvernance institutionnelle	3 786 627	3 683 510	(103 117)	3 205 503
7. Administration générale	6 052 543	6 264 714	212 171	5 651 325
8. Représentations régionales et sous-régionales	1 667 612	2 045 574	377 962	1 787 508
9. Dotations aux amortissements et provisions	1 500 000	1 897 980	397 980	1 562 266
Total	19 937 500	20 209 027	271 527	19 377 161

Tableau 6. Dépenses du budget général pour 2024

46. L'écart de 272 K€ entre le budget voté et le budget exécuté en 2024 résulte principalement d'ajustements dans les dépenses prévues sur certains chapitres budgétaires.
47. La plus grande économie provient d'une sous-exécution dans le chapitre budgétaire Gestion de l'information (-480 K€). Le budget 2024 incluait initialement l'enveloppe financière pour les phases suivantes du développement et de la maintenance de WAHIS. Cependant, l'appel d'offres et l'attribution du marché ont été reportés de 2024 à 2025, laissant ces fonds non utilisés pour l'exercice en cours.
48. Un autre facteur clé a été la variation des coûts de personnel sur l'ensemble des lignes budgétaires, principalement due aux retards dans le recrutement de nouveaux postes et au remplacement des agents ayant quitté l'Organisation. Lorsqu'un membre du personnel quitte l'Organisation, le délai nécessaire pour finaliser le recrutement entraîne souvent des économies temporaires, contribuant ainsi à la variance budgétaire globale.
49. Ces économies ont été stratégiquement réaffectées pour soutenir deux domaines prioritaires :
- Une provision de 250 K€ pour soutenir les travaux du Comité de révision de la gouvernance, sous le chapitre budgétaire Gouvernance institutionnelle a été constituée. Ce travail fondamental est essentiel pour garantir que l'OMSA demeure une organisation pertinente et pérenne, dotée d'une gouvernance technique, institutionnelle et financière solide. Les coûts associés à ces travaux sont pris en charge par le Budget général, plutôt que par des contributions de partenaires spécifiques, qui à ce jour ont été reçues de l'Australie et de la France.
 - Augmenter le soutien financier du Budget général aux Représentations régionales et sous-régionales, en mettant particulièrement l'accent sur celles en situation financière fragile, principalement en Afrique.
50. En 2024, l'OMSA a poursuivi une gestion efficace des coûts et une gestion financière solide, alignant de façon proactive les dépenses réelles sur les prévisions budgétaires, démontrant ainsi son engagement en faveur d'une planification et d'un contrôle financier rigoureux.
51. L'OMSA a clôturé l'année avec un solde de 228 K€ et propose d'affecter 200 K€ au Fonds de réserve.

2. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial)

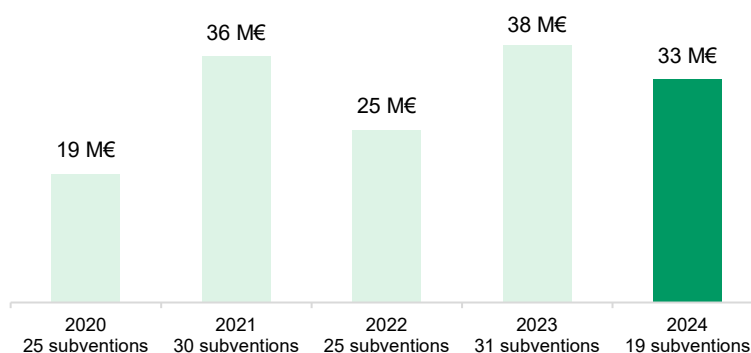
52. Le Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial) reçoit les contributions volontaires des partenaires financiers qui soutiennent la mise en œuvre du mandat de l'OMSA, ses Plans stratégiques et ses activités associées. Parmi les investisseurs du Fonds

mondial on trouve un large éventail d'entités publiques nationales (ministères de l'Agriculture, des Affaires étrangères, agences de développement, etc.), des organisations internationales, des organisations philanthropiques, des organisations non gouvernementales et des associations professionnelles.

53. Les efforts de mobilisation des ressources de l'OMSA visent à diversifier la typologie des investisseurs du Fonds et à élargir la base des financements. Cela garantit des ressources financières suffisantes pour répondre aux demandes de l'Assemblée mondiale dans la mise en œuvre des résolutions et/ou des stratégies tout en continuant à favoriser le renforcement des capacités, les partenariats et les réseaux au bénéfice des Membres.
54. En 2024, le Fonds mondial a fait preuve d'une solide performance financière, franchissant des étapes symboliques telles que le montant des recettes le plus élevée jamais reçu, la subvention la plus importante jamais signée, le plus haut niveau de montants restant à recevoir et les dépenses les plus élevées jamais enregistrées.
55. Les six principaux indicateurs financiers ci-dessous, accompagnés de notes explicatives, offrent un aperçu complet de la performance financière du Fonds mondial en 2024.

2.1 Indicateur 1 : Subventions signées par an

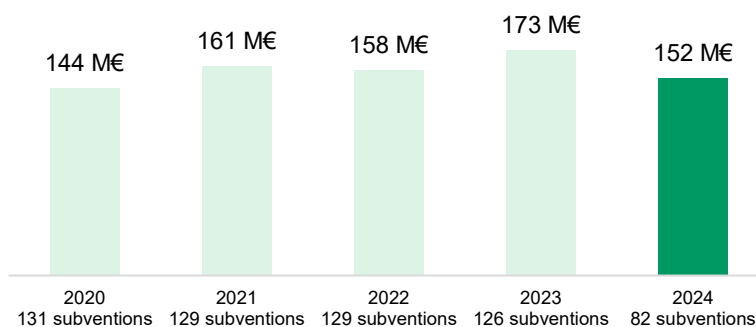
56. Cet indicateur fournit le nombre et la valeur à la clôture de l'exercice des subventions signées au travers du Fonds mondial.
57. En 2024, 19 subventions ont été signées avec 16 partenaires financiers différents pour un montant total de 32,90 M€. Cela porte la valeur moyenne des subventions à 1,73 M€, soit 510 K€ de plus que la moyenne de 2023. Il s'agit de la troisième meilleure année pour le Fonds mondial en termes de valeur des subventions signées. Notamment, 2024 a vu la subvention la plus élevée jamais enregistrée, avec une contribution de 20 millions d'euros de la Commission européenne.



Graphique 6. Subventions signées par an

2.2 Indicateur 2 : Subventions en cours

58. Cet indicateur fournit le nombre et la valeur à la clôture de l'exercice des subventions actives.



Graphique 7. Subventions en cours

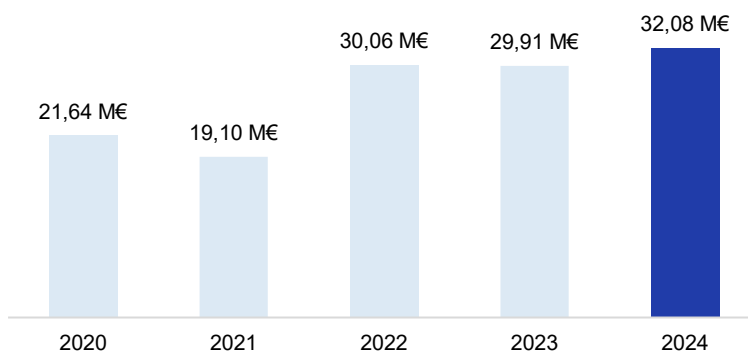
59. L'OMSA utilise le financement pluriannuel du Fonds mondial pour maintenir son personnel essentiel et mettre en œuvre ses programmes, en complément des contributions statutaires et extraordinaires du Budget général. Le nombre équilibré de subventions en cours par an reçues au travers du Fonds mondial offre à l'Organisation un cadre de financement relativement stable.

60. Au 31 décembre 2024, le nombre de subventions actives s'élevait à 82 (voir graphique 7). Ce montant, à nouveau en baisse, démontre la forte reprise de l'activité après la pandémie de COVID-19. Compte tenu du fait que 19 subventions ont été signées en 2024 et que 82 subventions restent actives, cela signifie que l'OMSA a réussi à clôturer 63 subventions l'année dernière.

2.3 Indicateur 3 : Recettes perçues par an

61. Cet indicateur fournit le revenu total reçu au travers du Fonds mondial à la clôture de l'exercice.

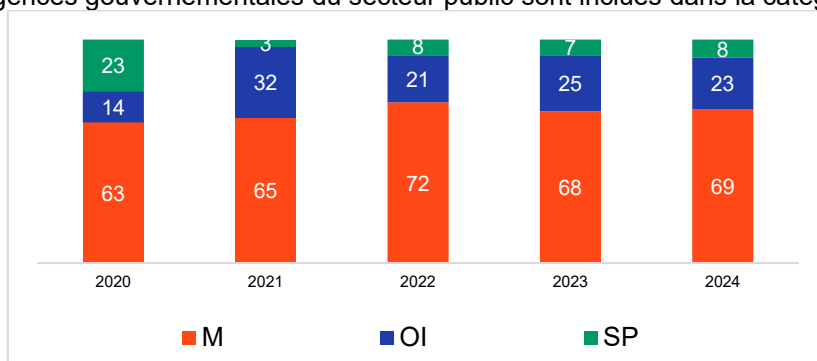
62. La plupart des subventions du Fonds mondial sont pluriannuelles, avec des tranches de paiements réparties sur toute la durée de vie des subventions. Ainsi, les recettes annuelles offrent une vision limitée de la performance financière globale du Fonds. Néanmoins, les recettes reçues en 2024 représentent la meilleure année depuis la création du Fonds mondial (32,08 M€) et ont été versées en plusieurs tranches par 36 partenaires financiers différents.



Graphique 8. Recettes perçues par année

2.4 Indicateur 4 : Typologie des partenaires financiers

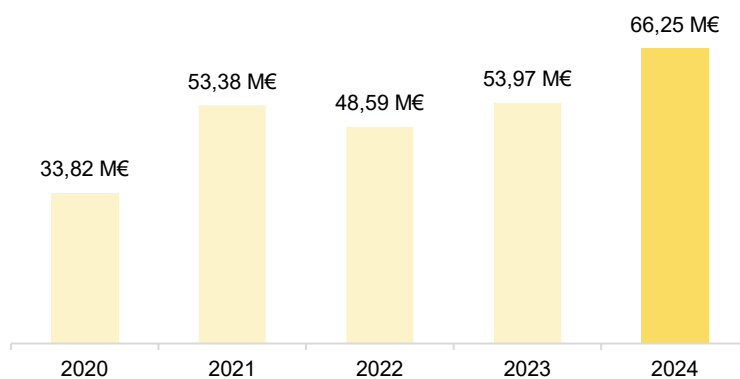
63. Au cours de l'année 2024, les Membres ont été les principaux contributeurs avec 69 % des subventions signées, contre 23 % pour les Organisations Internationales/régionales et 8 % pour les Fondations, ONG et associations du secteur privé. Les agences gouvernementales du secteur public restent les principaux contributeurs au Fonds mondial. Le pourcentage d'investissements élevé des Membres confirme leur confiance dans l'OMSA et sa capacité à fournir des résultats sur la base de ses programmes, comme en témoignent l'augmentation du nombre de subventions et l'alignement des investissements sur le mandat et les Plans stratégiques de l'Organisation. Certains partenariats financiers avec des gouvernements vont au-delà des points de contact traditionnels de l'Organisation (essentiellement ministères/départements/agences où sont basés les Délégués) et peuvent inclure des relations de financement directes avec jusqu'à cinq autres agences nationales publiques distinctes. Les subventions signées ou les contributions reçues par d'autres agences gouvernementales du secteur public sont incluses dans la catégorie Membres.



Graphique 9. Typologie des partenaires financiers

2.5 Indicateur 5 : Montants restant à recevoir

64. Cet indicateur fournit la valeur totale des montants restant à recevoir à la clôture de l'exercice sur la base des subventions signées dans le cadre du Fonds mondial.
65. En raison de la nature dynamique du Fonds mondial, soutenu par de multiples bailleurs et fonctionnant sur une base pluriannuelle, les sommes dues fluctuent en fonction des nouvelles subventions signées, des tranches de financement reçues et des subventions clôturées. Conformément aux principes de la comptabilité d'engagement, l'OMSA enregistre le montant total des sommes dues au Fonds mondial au titre des subventions signées afin de soutenir la planification et la budgétisation, y compris la gestion des salaires. Cet indicateur projette les revenus anticipés pour les années à venir sur la base des subventions actives finalisées en fin d'année.

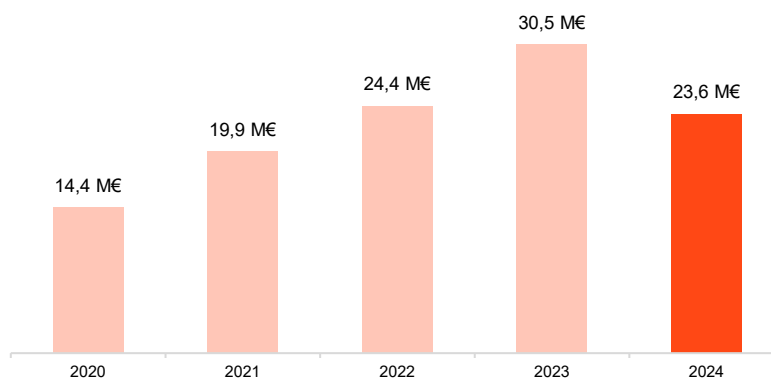


Graphique 10. Montants restant à recevoir

66. Au 31 décembre 2024, le montant restant à recevoir sur le Fonds mondial s'élève à 66,25 € M. Ce montant de fin d'année est le montant le plus élevé dans l'histoire du Fonds mondial, témoignant du succès des efforts de mobilisation de ressources entrepris au cours des trois dernières années.

2.6 Indicateur 6 : Charges

67. Cet indicateur fournit les dépenses totales du Fonds mondial à la clôture de l'exercice.



Graphique 11. Dépenses par année

68. En 2024, les dépenses du Fonds Mondial sont revenues à un niveau comparable aux années précédentes, à deux exceptions près : 2020, lorsque les dépenses étaient plus faibles en raison de la COVID-19, et 2023, qui a connu une augmentation significative due à la signature de subventions et de contrats majeurs, ainsi qu'aux efforts déployés pour rattraper les retards accumulés depuis la pandémie. Avec 23,61 M€ de dépenses en 2024, ce montant s'aligne étroitement sur la moyenne annuelle d'environ 21 M€ au cours de la dernière décennie, témoignant de la capacité constante de mise en œuvre de l'OMSA. Cette moyenne devrait être un élément clé à prendre en compte lors de l'évaluation de la capacité de l'Organisation à mettre en œuvre

ses activités chaque année, en proportion de son personnel, de ses processus opérationnels et de ses ambitions stratégiques.

69. En effet, le Fonds mondial constitue une source de financement essentielle pour la masse salariale de l'Organisation, tant pour le personnel du siège que pour celui des Représentations régionales et sous-régionales. En 2024, le Fonds mondial a contribué à hauteur de 1,93 M€ au Budget général sous la forme de frais administratifs, ce qui constitue un autre record et correspond à un soutien essentiel à l'Organisation.

3. Représentations régionales et sous-régionales

70. L'objectif des 13 Représentations régionales (RR) et sous-régionales (RSR), réparties sur les régions d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Pacifique, d'Europe et du Moyen-Orient, est de fournir aux Membres de l'OMSA des services adaptés au plan régional conformément au mandat de l'Organisation.
71. Le fonctionnement des RR et RSR est assuré grâce au soutien financier des pays hôtes (mise à disposition de locaux et/ou contribution financière forfaitaire), aux contrats de projets financés par les partenaires financiers et à la mise à disposition d'experts par leurs administrations d'origine.

3.1 Indicateur 1 : Source des recettes

72. Cet indicateur fournit la source des recettes consolidées des 13 RR/RSR à la clôture de l'exercice.
73. En 2024, le montant total des recettes s'élève à 12,04 M€ et se répartit ainsi :



Graphique 12. Source des recettes

74. En 2024, 73 % des recettes des RR/RSR provenait du Fonds mondial, confirmant ainsi la dépendance des RR/RSR vis-à-vis des contributions volontaires gérées au travers du Fonds mondial.
75. Cette situation constitue une vulnérabilité pour l'Organisation. Par ailleurs, et étant donné que les contributions volontaires sont, par nature, imprévisibles et associées à un but particulier, les priorités des partenaires financiers orientent les subventions reçues par l'intermédiaire du Fonds mondial et déterminent aussi bien quelles RR/RSR bénéficieront de ces contributions volontaires et quels types d'activités seront financées.
76. Cette vulnérabilité crée une pression financière croissante sur certaines RR/RSR et ne permet pas une visibilité financière sur le long terme pour les bureaux régionaux. En 2024, la situation restait fragile pour les trois Représentations de l'OMSA établies à Bamako, Gaborone et Nairobi ; la Représentation Régionale du Moyen-Orient et la Représentation sous-régionale de Bangkok ayant aussi un budget contraint. Une contribution du Budget général en 2024 a permis de limiter leurs difficultés de financement.

3.2 Indicateur 2 : Répartition des dépenses par source des recettes

77. Cet indicateur présente l'ensemble des dépenses des RR/RSR par source de financement. Le total des dépenses de 2024 se sont élevées à 10,9 M€, soit un montant identique à celui de 2023.
78. En 2024, le Fonds mondial couvre 81 % des dépenses des RR et RSR. Il a financé 98 % des activités techniques et 67 % des coûts de fonctionnement (y compris les salaires). Ce pourcentage montre une croissance des activités dans les régions dépendant totalement du Fonds mondial. Cependant, il faut noter que le montant versé par le Fonds mondial n'est pas linéaire parmi les RR et RSR, car cela dépend principalement des contrats des bailleurs qui peuvent avoir un fléchage vers une RR ou RSR spécifique.



Graphique 13. Répartition des dépenses par source des recettes

79. Le rôle des RR-RSR est essentiel pour l'Organisation en renforçant les relations avec les Membres, en répondant aux spécificités régionales et en mettant en œuvre les programmes régionaux (par ex. : initiatives globales pour les maladies ou problématiques animales prioritaires, le renforcement des capacités et l'amélioration des systèmes). C'est pour cette raison que l'Organisation continuera à explorer des sources de recettes plus pérennes, notamment auprès des partenaires financiers ou des Membres, pour s'assurer une continuité des services rendus au niveau régional.

III. Situation financière consolidée

1. L'actif

80. Les éléments clés des actifs comprennent :
- Les placements : la situation concernant le rendement des placements sans risques était plus favorable en 2024 avec la remontée des taux d'intérêt. Par conséquent, les placements ont généré un montant élevé d'intérêts. Les placements ont été effectués sur des produits à court terme ou sur des livrets afin que les fonds restent disponibles (capital et intérêts garantis), exceptés pour le Fonds de réserve et la Caisse autonome d'allocation vieillesse pour lesquels des placements plus longs sont réalisés (comptes présentés séparément). Un système de rémunération des comptes courants est de nouveau disponible pour générer des intérêts sur les montants disponibles.
 - Les contributions restant à recevoir, dont 55,3 M€ des partenaires financiers du Fonds mondial et 8,6 M€ de contributions statutaires des Membres.
 - Les immobilisations corporelles comprennent principalement le coût de l'immeuble du 14 rue de Prony.

2. Le passif

81. Les principaux postes constituant le passif sont :
- Les produits constatés d'avance dont 109 M€ de produits constatés d'avance provenant des subventions signées avec les partenaires financiers du Fonds mondial.
 - Les contributions reçues d'avance : en 2024, les contributions reçues pour l'année 2025 et les suivantes s'élèvent à 4,6 M€. Ces contributions seront comptabilisées en produits en 2025.
82. En 2024, aucune contribution financière n'a été perçue pour l'immeuble du 14 rue de Prony³.

IV. La reconstitution du fonds de réserve

83. En réponse aux recommandations antérieures du Vérificateur externe, le Fonds de réserve a été intégré au Budget général à compter du 1^{er} janvier 2016, avec pour objectif d'atteindre le niveau minimum de 35 % du total des chapitres 1 à 5 antérieurs des dépenses du Budget général devenant les chapitres 1 à 8 de la présente structure budgétaire⁴.
84. Au 31 décembre 2024, l'actif net du Fonds de réserve représente 3,2 M€ et correspond à 2,22 mois de fonctionnement hors dépenses relatives au projet WAHIS (contre 2,26 mois en 2023). Étant donné que la base (total des Chapitres 1 à 8 du Budget général) a augmenté en 2024, le nombre de mois a mécaniquement diminué.
85. Compte tenu d'un solde positif enregistré pour le Budget général en 2024, une somme de 200 K€ sera affectée au Fonds de réserve en 2025.

V. Caisse autonome d'allocation vieillesse

86. Au 31 décembre 2024, la Caisse autonome d'allocation vieillesse présente un résultat positif de 1,7 M€. L'actif net total de la Caisse autonome d'allocation vieillesse s'élève à 20,1 M€.

VI. La caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales

87. Au 31 décembre 2024, 30 membres du personnel des Représentations régionales et sous-régionales ont adhéré à cette caisse. La Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales de l'OMSA et les Bureaux de l'OMSA présente un résultat positif de 300 K€. L'actif net de cette Caisse commune d'allocation vieillesse s'élève à 1,7 M€.
88. L'étude actuarielle, réalisée en 2023, porte sur la Caisse autonome d'allocation vieillesse et sur cette Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales et sous-régionales.
89. Suite aux recommandations du Vérificateur externe, une étude actuarielle réalisée en 2023 a évalué la Caisse autonome d'allocation vieillesse du personnel ainsi que la Caisse commune (pour les RR-RSR) à l'aide de trois indicateurs standards de caisse de retraite.

³ La France verse une contribution de la catégorie extraordinaire A qui aide à rembourser les mensualités d'emprunt lié à l'acquisition de l'immeuble du 14 rue de Prony.

⁴ Les différents chapitres pris en compte dans l'assiette de calcul du niveau prudentiel du Fonds de réserve étaient : Chapitre 1 : Achats, Chapitre 2 : Services extérieurs, Chapitre 3 : Impôts, Chapitre 4 : Charges de personnel, Chapitre 5 : Autres charges de gestion
Les chapitres actuels sont : 1. Gestion de l'information, 2. Elaboration et application de normes, 3. Renforcement des capacités, 4. Initiatives globales, 5. Collaboration internationale, 6. Gouvernance institutionnelle, 7. Administration générale, 8. Représentations régionales et sous-régionales.

- Solvabilité : L'analyse a révélé que le schéma actuel pourrait éprouver des difficultés à respecter ses engagements à long terme. Il devrait être solvable pendant environ 55 ans, avec une variation possible de plus ou moins 10 ans selon les différents scénarios.
- Équité : le schéma actuel ne respecte pas le principe d'équité entre les adhérents à la caisse autonome d'allocation vieillesse :
 - i. Influence du salaire : Les prestations augmentent avec les salaires plus élevés, mais pas de manière strictement linéaire, ce qui indique que les droits ne sont pas précisément proportionnels aux cotisations.
 - ii. Influence de l'ancienneté : De même, une ancienneté plus élevée entraîne des prestations plus élevées, mais il ne s'agit pas d'une corrélation linéaire, car les droits ne sont pas directement proportionnels à l'ancienneté.
 - iii. Lieu de carrière : Le système est particulièrement désavantageux pour les employés de l'OMSA qui ont une carrière complète couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) de la Sécurité sociale française, et a contrario il est très avantageux pour les agents étrangers ou français relevant d'autres régimes obligatoires français.
- Efficacité : L'efficacité du régime de retraite varie considérablement selon les adhérents, en fonction de leur parcours professionnel, de l'ancienneté, des niveaux de rémunération. Cette efficacité est très médiocre pour la Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales et sous-régionales puisque seule une partie mineure des cotisations salariales et patronales est effectivement redistribuée d'où une croissance injustifiée et ininterrompue des réserves de cette caisse.

90. En 2024, des études approfondies supplémentaires ont été lancées pour explorer des stratégies possibles pour atténuer ces risques. Les résultats et les paramètres du nouveau règlement de la Caisse de retraite qui unifiera les deux caisses actuelles ont été présentés au Conseil de septembre 2024 puis de mars 2025. Ce nouveau règlement, dont la rédaction débutera prochainement, sera soumis au vote de l'Assemblée mondiale des Délégués en mai 2026.

VII. Annexe A : Liste des Membres par catégorie de contributions statutaires

Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Catégorie 6	Catégorie 6 - PMA
Allemagne	Autriche	Afrique Du Sud	Algérie	Belarus	Albanie	Afghanistan
Argentine	Belgique	Chili	Arabie Saoudite	Bulgarie	Andorre	Angola
Australie	Chine	Danemark	Azerbaïdjan	Cote D'Ivoire	Arménie	Bangladesh
Brésil	Inde	Finlande	Botswana	Égypte	Bahamas	Bénin
Canada	Suisse	Irlande	Colombie	Estonie	Bahreïn	Bhoutan
Corée (Rép. De)	Taipei Chinois	Kazakhstan	Grèce	Irak	Barbade	Burkina Faso
Espagne	Ukraine	Libye	Hongrie	Israël	Belize	Burundi
États-Unis D'Amér.		Mexique	Lituanie	Koweït	Bolivie	Cambodge
France		Norvège	Maroc	Lettonie	Bosnie-Herzégovine	Centrafricaine (Rép.)
Italie		Portugal	Mongolie	Liban	Brunei	Comores
Japon		Suède	Roumanie	Luxembourg	Cabo Verde (Rép. De)	Congo (Rép. Dém. Du)
Nouvelle-Zélande		Uruguay	Singapour	Maurice	Cameroun	Djibouti (Rép.)
Paraguay			Tchèque (Rép.)	Namibie	Chypre	Érythrée
Pays-Bas			Tunisie	Nigeria	Congo	Éthiopie
Royaume-Uni			Türkiye (Rép de)	Nouvelle-Calédonie	Corée (Rép. Dém. Pop. De)	Gambie
Russie				Oman	Costa Rica	Guinée
				Pologne	Croatie	Guinée Bissau
				Qatar	Cuba	Haïti
				Serbie (Etat De)	Curacao	Laos
				Slovaque (Rép.)	Dominicaine (Rép.)	Lesotho
				Slovénie	El Salvador	Libéria
				Sri Lanka	Émirats Arabes Unis	Madagascar
				Thaïlande	Équateur	Malawi
				Venezuela	Eswatini (Royaume)	Mali
				Vietnam	Fidji	Mauritanie
					Gabon	Mozambique
				Catégorie 5 - PMA	Georgie	Myanmar
				Sénégal	Ghana	Népal
				Sierra Leone	Guatemala	Niger
				Tchad	Guinée Equatoriale	Ouganda
					Guyana	Rwanda
					Honduras	Sao-Tomé-El-Principe
					Indonésie	Somalie
					Iran	Soudan
					Islande	Soudan Du Sud
					Jamaïque	Tanzanie
					Jordanie	Timor-Leste
					Kenya	Togo
					Kirghizistan	Yémen
					Liechtenstein	Zambie
					Macédoine Du Nord (Rép.)	
					Malaysia	
					Maldives	
					Malte	
					Micronésie	
					Moldavie	
					Montenegro	
					Nicaragua	
					Ouzbékistan	
					Pakistan	
					Panama	
					Papouasie Nlle Guinee	
					Pérou	
					Philippines	
					Saint Vincent et les Grenadines	
					Sainte Lucie	
					San Marino	
					Seychelles	
					Surinam	
					Syrie	
					Tadjikistan	
					Trinité-El-Tobago	
					Turkménistan	
					Vanuatu	
					Zimbabwe	

VIII. États financiers consolidés

Présentation des états financiers

91. Le rapport financier comprend les états financiers suivants :
- L'état de la situation financière, présentant les actifs, les passifs et la situation nette au 31 décembre 2024 ;
 - L'état de performance financière, présentant les produits et les charges de l'exercice 2024 et le résultat (excédent ou déficit) ;
 - Le tableau des flux de trésorerie ;
 - Le tableau montrant la variation de l'actif net ;
 - Les notes.

Principaux principes comptables

92. La comptabilité de l'OMSA est une comptabilité d'engagement.
93. La comptabilité d'engagement consiste à enregistrer dans la comptabilité de l'OMSA l'ensemble des opérations au fur et à mesure qu'elles se produisent (date de facture ou date des accords de subventions par exemple). Contrairement à la comptabilité de trésorerie, l'enregistrement des opérations ne se fait pas en fonction des mouvements sur les relevés bancaires.
94. L'OMSA enregistre toutes les pièces comptables justifiant une opération économique de l'Organisation au jour d'établissement de ces pièces. L'OMSA comptabilise ensuite les encaissements et les décaissements au jour où ils se produisent.

Le périmètre de consolidation

95. La consolidation présentée dans ce chapitre comprend les comptes suivants :
- Le Budget général;
 - Le Fonds mondial;
 - Les comptes des Représentations régionales et sous-régionales.
96. Les comptes de la caisse autonome d'allocation vieillesse et de la caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales et des Bureaux de l'OMSA, qui ne sont pas compris dans le périmètre de la consolidation, sont présentés séparément.

État de la situation financière (EUR)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Actifs courants			
. Caisses	1	157 167	51 891
. Disponibilités	2	55 373 395	10 272 441
. Valeurs de placement	3	11 436 336	48 333 502
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)	4	70 282 598	59 472 046
(créances opérationnelles)		-	-
(autres créances)	5	2 295 679	1 550 745
. Charges constatées d'avance	6	220 574	522 137
Total actifs courants		139 765 749	120 202 762
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles	7	892 833	1 069 331
. Immobilisations corporelles	8	6 003 964	6 171 724
. Immobilisations financières	9	62 966	43 145
Total actifs non courants		6 959 763	7 284 200
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>		146 725 512	127 486 962
<u>PASSIF</u>			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (créanciers divers)	10	120 397 555	103 526 290
(dettes opérationnelles)		-	-
(avances sur contributions)	11	5 458 238	4 886 181
. Provisions pour risques et charges	12	480 000	-
Total passifs courants		126 335 793	108 412 471
Passifs non courants			
. Emprunt	13	2 953 439	3 440 953
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements	14	2 608 370	2 208 244
Total passifs non courants		5 561 809	5 649 197
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		131 897 602	114 061 669
Actif net		14 827 910	13 425 294
<u>ACTIF NET</u>			
Report à nouveau (soldes cumulés)		13 515 098	12 500 030
Solde de la période		1 312 811	925 264
<u>TOTAL ACTIF NET</u>		14 827 910	13 425 294

État de la situation financière (EUR)

	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
<u>Produits opérationnels</u>			
Contributions statutaires	15	14 839 317	12 872 772
Contributions internes	16	867 187	801 080
Contributions volontaires	17	24 167 579	33 151 523
Subventions Fonds Mondial		-	-
Autres produits opérationnels	18	2 150 462	150 865
Reprises sur provisions	19	397 744	779 752
Total produits opérationnels		42 422 289	47 755 992
<u>Charges opérationnelles</u>			
Achats d'approvisionnement	20	310 841	296 018
Autres charges externes	21	18 455 937	20 444 057
Impôts	22	25 897	26 057
Salaires	23	14 191 542	13 840 880
Charges sociales	24	5 553 435	5 102 973
Autres charges opérationnelles	25	2 166 157	6 305 489
Dotations aux amortissements et provisions	26	2 226 596	1 706 409
Total charges opérationnelles		42 930 405	47 721 883
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		(508 116)	34 109
Produits financiers	27	2 046 117	1 379 532
Charges financières	28	258 936	521 330
RESULTAT FINANCIER		1 787 180	858 202
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 279 065	892 311
Produits exceptionnels	29	34 807	34 528
Charges exceptionnelles	30	1 060	1 576
RESULTAT EXCEPTIONNEL		33 747	32 952
SOLDE NET DE L'EXERCICE		1 312 811	925 264

**Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le
(EUR)**

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires		1 279 065	892 311
Solde des activités exceptionnelles		31 547	31 832
Solde du Fonds de réserve		85 002	97 735
Amortissements et provisions		276 874	(1 015 781)
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et charges		480 000	(200 000)
Diminution/augmentation des créances		(11 350 098)	(6 200 629)
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes		16 805 700	8 288 556
Diminution/augmentation des produits différés		4 802	5 072
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		7 612 892	1 899 098
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		(271 315)	(230 434)
Produits de la vente d'immobilisations		2 200	1 120
Diminution/augmentation des prêts au personnel		(19 821)	916
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		(288 936)	(228 397)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		1 472 622	508 903
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		(487 514)	(481 134)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		985 108	27 769
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		8 309 064	1 698 469
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		58 657 834	56 959 365
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		66 966 898	58 657 834

État des variations de l'actif net (EUR)

Notes	Report à nouveau	Fonds de réserve	Autres réserves	Ecart de réévaluation	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2022	8 816 596	2 762 660	-	1 155	816 813	12 397 223
Affectation du résultat de l'année précédente	716 813	100 000	-	-	(816 813)	-
Changement de méthode						-
Variation des plus ou moins values latentes				4 777		4 777
Solde net du Fonds de réserve		97 735		295		98 031
Solde net de l'exercice					925 264	925 264
sous total	716 813	197 735	-	5 072	108 451	1 028 071
Solde au 31 décembre 2023	9 533 408	2 960 395	-	6 227	925 264	13 425 294
Affectation du résultat de l'année précédente	775 264	150 000	-	-	(925 264)	-
Changement de méthode						-
Variation des plus ou moins values latentes				4 180		4 180
Solde net du Fonds de réserve		85 002		622		85 625
Solde net de l'exercice					1 312 811	1 312 811
sous total	775 264	235 002	-	4 802	387 548	1 402 616
Solde au 31 décembre 2024	10 308 672	3 195 398	-	11 030	1 312 811	14 827 910

Notes

Note 1 : Caisses

	31/12/2024	31/12/2023
Caisse en euros	36 858 €	21 136 €
Caisse en devises	120 310 €	30 754 €
Total	157 167 €	51 891 €

Note 2 : Disponibilités

	31/12/2024	31/12/2023
Comptes bancaires en euros	49 135 419 €	6 698 547 €
Comptes bancaires en devises	6 237 976 €	3 573 894 €
Total	55 373 395 €	10 272 441 €

Note 3 : Valeurs de placement

	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts d'Etat et autres	1 159 689 €	1 684 063 €
Comptes à terme et autres	9 823 024 €	44 290 244 €
Comptes sur livret	453 623 €	2 359 195 €
Total	11 436 336 €	48 333 502 €

Note 4 : Contributions à recevoir

	31/12/2024	31/12/2023
Contributions statutaires	17 548 785 €	7 616 156 €
Dépréciation des contributions	(4 980 997) €	(4 378 416) €
Baillleurs de fonds du Fonds mondial	57 503 046 €	55 966 210 €
Subvention à recevoir	741 171 €	666 287 €
Dépréciation des contributions volontaires	(529 408) €	(398 191) €
Total	70 282 598 €	59 472 046 €

Cf. note 4 du Budget Général pour les contributions statutaires et note 4 de Fonds mondial.

Note 5 : Autres créances

	31/12/2024	31/12/2023
TVA déductible sur immobilisations	88 612 €	39 285 €
TVA déductible sur autres biens et services	1 970 724 €	1 256 269 €
Caisse de retraite	12 135 €	89 €
Débiteurs divers	212 192 €	194 642 €
CPAM en attente de remboursement	2 243 €	52 222 €
Achat du personnel	0 €	8 238 €
Compte d'attente	9 773 €	0 €
Total	2 295 679 €	1 550 745 €

Note 6 : Charges constatées d'avance

	31/12/2024	31/12/2023
Charges constatées d'avance	220 574 €	522 137 €
Total	220 574 €	522 137 €

Note 7 : Immobilisations incorporelles

	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	892 833 €	1 069 331 €
Total	892 833 €	1 069 331 €

Note 8 : Immobilisations corporelles

	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations corporelles	6 003 964 €	6 171 724 €
Total	6 003 964 €	6 171 724 €

Note 9 : Immobilisations financières

	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts de garantie et fonds de roulement	13 073 €	13 073 €
Prêts au personnel	49 893 €	30 072 €
Total	62 966 €	43 145 €

Note 10 : Crédoiteurs divers

	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs	5 496 634 €	8 670 585 €
Experts	554 106 €	645 740 €
Agents OMSA	88 487 €	48 782 €
Provisions pour congés payés	279 721 €	378 805 €
URSSAF	269 166 €	234 103 €
Personnel - charges à payer	5 977 €	1 628 €
Assurance complémentaire santé	0 €	68 112 €
Swisslife prévoyance	46 482 €	48 940 €
Charges sociales sur congés à payer	145 455 €	196 979 €
Caisse de retraite (RR/RSR)	279 820 €	68 777 €
Caisse de retraite	105 202 €	0 €
Avance pour jumelages des laboratoires	1 368 182 €	1 749 797 €
Compte d'attente	0 €	2 252 €
Charges à payer	2 288 493 €	2 418 366 €
Produits constatés d'avance	109 469 829 €	88 993 423 €
Total	120 397 555 €	103 526 290 €

Note 11 : Avances sur contributions

	31/12/2024	31/12/2023
Avances sur contributions statutaires	4 602 957 €	3 994 270 €
Avances sur contributions volontaires	855 281 €	891 911 €
Total	5 458 238 €	4 886 181 €

Cf. note 12 de Budget général

Note 12 : Provisions pour risques et charges

	31/12/2024	31/12/2023
Provisions pour risques et charges	480 000 €	0 €
Total	480 000 €	0 €

Note 13 : Emprunts

	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts	2 953 439 €	3 440 953 €
Total	2 953 439 €	3 440 953 €

Cf. note 13 de Budget général

Note 14 : Subventions d'investissements

	31/12/2024	31/12/2023
Subventions reçues - 14 rue Prony	703 597 €	736 175 €
Subventions reçues - WAHIS	1 904 772 €	1 472 069 €
Total	2 608 370 €	2 208 244 €

Les subventions d'investissement sont celles inscrites dans le compte Budget général pour l'immeuble du 14 rue de Prony et pour le projet WAHIS, voir note 14 du compte Budget général.

Note 15 : Contributions statutaires

	31/12/2024	31/12/2023
Contributions de l'exercice	14 839 758 €	12 873 121 €
Différences de change et de règlements	(440) €	(349) €
Total	14 839 317 €	12 872 772 €

Note 16 : Contributions internes

	31/12/2024	31/12/2023
Contributions internes	867 187 €	801 080 €
Total	867 187 €	801 080 €

Cf. note 16 de Budget général

Note 17 : Contributions volontaires

	31/12/2024	31/12/2023
Contributions volontaires	24 145 543 €	33 135 663 €
Contributions pour l'usage de la langue arabe	22 036 €	15 860 €
Total	24 167 579 €	33 151 523 €

Note 18 : Autres produits opérationnels

	31/12/2024	31/12/2023
Recettes d'évaluation et test de diagnostic	45 339 €	62 208 €
Inscriptions	70 596 €	47 250 €
Ventes d'objets et de publications	11 171 €	10 926 €
Locations immobilières	2 125 €	0 €
Autres produits	2 021 231 €	30 481 €
Total	2 150 462 €	150 865 €

Note 19 : Reprise sur provisions

	31/12/2024	31/12/2023
Reprise sur provision pour dépréciation des contributions	397 744 €	579 752 €
Reprises sur provision d'exploitation		200 000 €
Total	397 744 €	779 752 €

Note 20 : Achats d'approvisionnement

	31/12/2024	31/12/2023
Energie	79 527 €	76 002 €
Fournitures de bureau et autre petit matériel	231 313 €	220 016 €
Total	310 841 €	296 018 €

Note 21 : Autres charges externes

	31/12/2024	31/12/2023
Prestations de service	9 491 936 €	10 587 741 €
Locations	666 122 €	501 917 €
Entretien et maintenance	658 246 €	660 431 €
Assurances	26 410 €	60 101 €
Frais de mission	6 543 721 €	7 514 221 €
Frais de réception	865 385 €	843 951 €
Affranchissements et télécommunication	94 282 €	141 110 €
Frais bancaires	109 834 €	134 586 €
Total	18 455 937 €	20 444 057 €

Note 22 : Impôts

	31/12/2024	31/12/2023
Impôts	25 897 €	26 057 €
Total	25 897 €	26 057 €

Note 23 : Salaires

	31/12/2024	31/12/2023
Traitements	12 481 855 €	11 872 656 €
Primes	857 926 €	789 417 €
Indemnités	851 760 €	1 178 807 €
Total	14 191 542 €	13 840 880 €

Note 24 : Charges sociales

	31/12/2024	31/12/2023
Sécurité sociale	3 073 093 €	1 768 745 €
Retraite complémentaire	1 679 446 €	1 138 172 €
Prévoyance et mutuelle	340 081 €	223 379 €
Autres charges sociales	460 816 €	1 972 678 €
Total	5 553 435 €	5 102 973 €

Note 25 : Autres charges opérationnelles

	31/12/2024	31/12/2023
Dépenses diverses de gestion courante	1 994 924 €	6 181 665 €
Pertes sur créances irrécouvrables	171 233 €	123 824 €
Total	2 166 157 €	6 305 489 €

Note 26 : Dotations

	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements	615 055 €	594 262 €
Dotations aux provisions d'exploitation	480 000 €	0 €
Dépréciation des contributions impayées	1 131 541 €	1 112 147 €
Total	2 226 596 €	1 706 409 €

Note 27 : Produits financiers

	31/12/2024	31/12/2023
Gains sur valeurs mobilières	1 556 557 €	524 936 €
Intérêts des comptes courants	4 833 €	502 833 €
Gains de change	484 727 €	351 763 €
Total	2 046 117 €	1 379 532 €

Note 28 : Charges financières

	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts sur emprunts	44 761 €	50 904 €
Pertes sur valeurs mobilières	0 €	0 €
Pertes de change	214 175 €	470 427 €
Total	258 936 €	521 330 €

Intérêts sur emprunts : cf. note 29 de Budget général

Note 29 : Produits exceptionnels

	31/12/2024	31/12/2023
Produits de cession des immobilisations	2 200 €	1 120 €
Reprise des subventions	32 578 €	33 408 €
Produits divers	30 €	0 €
Total	34 807 €	34 528 €

Note 30 : Charges exceptionnelles

	31/12/2024	31/12/2023
Charges diverses	1 060 €	1 576 €
Total	1 060 €	1 576 €

IX. États financiers des entités

1. Budget général

97. Le compte de Budget général est tenu en comptabilité d'engagement. Le Budget général comprend toutes les recettes et dépenses ordinaires du Siège de l'OMSA, les immobilisations (ancien compte travaux et équipement) depuis le 1er janvier 2013 et le Fonds de réserve depuis le 1er janvier 2016. Ce compte est géré conformément au [règlement financier](#) de l'OMSA.
98. Conformément à la recommandation du vérificateur externe, l'assiette de calcul du niveau prudentiel du Fonds de réserve a été revue depuis l'exercice 2013 (voir 82 SG/4, page 15, paragraphe 4). Il avait ainsi été décidé que le niveau plancher du Fonds de réserve atteigne 35% du total des chapitres 1 à 5 des dépenses de Budget général, pour couvrir 4 mois de fonctionnement. Les différents chapitres des dépenses sont : Achats, Services extérieurs, Impôts, Charges de personnel, Autres charges de gestion.
99. En 2022, l'Assemblée a adopté une nouvelle structure budgétaire pour s'aligner sur les principaux domaines de travail de l'Organisation. Les cinq chapitres mentionnés ci-dessus correspondent au budget total hors dotations aux amortissement et provisions soit les chapitres budgétaires 1-8 suivants :
1. Gestion de l'information
 2. Elaboration et application de normes
 3. Renforcement des capacités
 4. Initiatives globales
 5. Collaboration internationale
 6. Gouvernance institutionnelle
 7. Administration générale
 8. Représentations régionales et sous-régionales
100. Sur cette base, au 31 décembre 2024, le fonds de réserve représente 2,22 mois de fonctionnement des chapitres des dépenses de 2024 du Budget général hors dépenses relatives au projet WAHIS (contre 2,26 mois en 2023).

Budget général

État de la situation financière (EUR)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Actifs courants			
. Caisses	1	37 139	27 178
. Disponibilités	2	5 848 461	611 090
. Valeurs de placement	3	2 643 551	10 047 992
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)	4	3 759 747	3 279 140
(créances opérationnelles)	5	5 424 184	2 000 337
(autres créances)	6	1 920 443	1 188 679
. Charges constatées d'avance		95 636	248 963
Total actifs courants		19 729 162	17 403 379
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles	7	892 833	1 069 331
. Immobilisations corporelles	8	5 885 711	6 058 228
. Immobilisations financières	9	57 572	37 756
Total actifs non courants		6 836 116	7 165 315
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>		26 565 277	24 568 694
<u>PASSIF</u>			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (créiteurs divers)	10	2 078 589	2 251 426
(dettes opérationnelles)	11	5 400 915	4 514 383
(avances sur contributions)	12	5 458 238	4 886 181
. Provisions pour risques et charges	12 bis	480 000	-
Total passifs courants		13 417 743	11 651 990
Passifs non courants			
. Emprunt	13	2 953 439	3 440 953
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements	14	2 608 370	2 208 244
Total passifs non courants		5 561 809	5 649 197
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		18 979 551	17 301 188
Actif net		7 585 726	7 267 507
<u>ACTIF NET</u>			
Report à nouveau (soldes cumulés)		7 357 311	7 113 623
Solde de la période		228 414	153 884
<u>TOTAL ACTIF NET</u>		7 585 726	7 267 507

Budget général

État de la performance financière (EUR)

	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
<u>Produits opérationnels</u>			
Contributions statutaires	15	14 839 317	12 872 772
Contributions internes	16	867 187	801 080
Contributions volontaires	17	934 425	932 476
Subventions Fonds Mondial	18	1 089 919	2 108 944
Autres produits opérationnels	19	2 144 122	1 920 881
Reprises sur provisions	20	375 133	744 799
Total produits opérationnels		20 250 103	19 380 953
<u>Charges opérationnelles</u>			
Achats d'approvisionnement	21	233 091	215 288
Autres charges externes	22	5 975 358	6 535 323
Impôts	23	25 897	26 018
Salaires	24	6 663 533	6 448 112
Charges sociales	25	3 394 192	3 021 769
Autres charges opérationnelles	26	1 820 635	1 491 248
Dotations aux amortissements et provisions	27	2 048 588	1 562 266
Total charges opérationnelles		20 161 294	19 300 025
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		88 809	80 928
Produits financiers	28	153 179	112 646
Charges financières	29	47 640	72 879
RESULTAT FINANCIER		105 539	39 767
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES	30	194 348	120 695
Produits exceptionnels	31	34 159	33 408
Charges exceptionnelles	32	93	219
RESULTAT EXCEPTIONNEL		34 066	33 189
SOLDE NET DE L'EXERCICE		228 414	153 884

Budget général

Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le (EUR)

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires	30	194 348	120 695
Solde des activités exceptionnelles		32 485	33 189
Solde du Fonds de réserve	33	85 002	97 735
Amortissements et provisions		120 958	(1 124 885)
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et charges		480 000	(200 000)
Diminution/augmentation des créances	34	(4 915 807)	660 017
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes	35	1 052 077	2 522 689
Diminution/augmentation des produits différés		4 802	5 072
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		(2 946 135)	2 114 512
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		(177 848)	(171 041)
Produits de la vente d'immobilisations		1 581	-
Diminution/augmentation des prêts au personnel		(19 816)	(13 334)
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		(196 083)	(184 375)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		1 472 622	508 903
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		(487 514)	(481 134)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		985 108	27 769
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(2 157 109)	1 957 905
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		10 686 260	8 728 355
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		8 529 151	10 686 260

Budget général

État des variations de l'actif net (EUR)

	Report à nouveau	Fonds de réserve	Autres réserves	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2022	4 141 647	2 762 660	1 156	105 353	7 010 816
Affectation du résultat de l'année précédente	5 353	100 000	-	(105 353)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-
Variation des plus ou moins values latentes	-	295	4 777	-	5 072
Solde net du Fonds de réserve	-	97 735	-	-	97 735
Solde net de l'exercice	-	-	-	153 884	153 884
sous total	5 353	198 031	4 777	48 530	256 691
Solde au 31 décembre 2023	4 147 000	2 960 690	5 933	153 884	7 267 507
Affectation du résultat de l'année précédente	3 884	150 000	-	(153 884)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-
Variation des plus ou moins values latentes	-	622	4 180	-	4 802
Solde net du Fonds de réserve	-	85 002	-	-	85 002
Solde net de l'exercice	-	-	-	228 414	228 414
sous total	3 884	235 625	4 180	74 531	318 219
Solde au 31 décembre 2024	4 150 884	3 196 315	10 113	228 414	7 585 726

Budget général

Exécution budgétaire – Synthèse (EUR)

2024

	Prévisions 2024	Réalisations 2024	Différences	Réalisations 2023
Total général des recettes	19 937 500	20 437 441	499 941	19 527 006
Total général des dépenses	19 937 500	20 209 027	271 527	19 373 123
Résultat	0	228 414	228 414	153 884
Total général des recettes hors projet WAHIS	17 799 000	19 347 522	1 548 522	15 349 209
Total général des dépenses hors projet WAHIS	17 204 500	17 411 231	206 731	14 743 856
Résultat	594 500	1 936 292	1 341 792	605 353

Exécution budgétaire – Recettes

Nature des recettes		Prévisions 2024	Réalisations 2024	Différences	Réalisations 2023
Chapitre 1	Contributions statutaires	14 804 000	14 839 758	35 758	12 873 121
	Contributions extraordinaires	817 000	887 412	70 412	915 716
	Frais d'encaissement	-	(440)	(440)	(349)
Sous-total Chapitre 1: Contributions statutaires et extraordinaires		15 621 000	15 726 729	105 729	13 788 488
Chapitre 2	Frais d'inscription (Session générale et conférences)	-	70 596	70 596	47 250
	Ventes de publications	-	5 620	5 620	7 195
	Dossiers d'évaluation de statuts sanitaires	140 000	45 339	(94 661)	62 208
	Frais de gestion du Fonds mondial	1 500 000	1 933 992	433 992	1 763 620
	Contributions internes	931 000	867 187	(63 813)	801 080
	Autres produits opérationnels	1 125 000	1 225 506	100 506	2 166 311
Sous-total Chapitre 2: Produits opérationnels		3 696 000	4 148 240	452 240	4 847 665
Chapitre 3	Produits financiers	100 000	153 179	53 179	112 646
	Produits exceptionnels	-	1 581	1 581	0
	Reprises sur subventions d'investissement	32 500	32 578	78	33 408
	Reprises sur provisions	488 000	375 133	(112 867)	744 799
Sous-total Chapitre 3: Produits financiers et exceptionnels		620 500	562 472	(58 028)	890 853
Total		19 937 500	20 437 441	499 941	19 527 006

Exécution budgétaire – Dépenses par chapitres budgétaires

Chapitres budgétaires		Prévisions 2024	Réalisations 2024	Différences	Réalisations 2023
1.	Gestion de l'information	3 238 794	2 758 567	(480 227)	4 216 514
2.	Elaboration et application de normes	2 775 054	2 741 326	(33 728)	2 278 984
3.	Renforcement des capacités	80 353	52 171	(28 182)	18 150
4.	Initiatives globales	835 817	763 166	(72 651)	651 745
5.	Collaboration internationale	700	2 019	1 319	5 167
6.	Gouvernance institutionnelle	3 786 627	3 683 510	(103 117)	3 205 503
7.	Administration générale	6 052 543	6 264 714	212 171	5 651 325
8.	Représentations régionales et sous-régionales	1 667 612	2 045 574	377 962	1 787 508
9.	Dotations aux amortissements et provisions	1 500 000	1 897 980	397 980	1 562 266
Total		19 937 500	20 209 027	271 527	19 377 161

Budget général

Notes

Note 1 : Caisse

	31/12/2024	31/12/2023
Caisse en euros	20 390 €	10 245 €
Caisse en dollars américains	16 749 €	16 933 €
Total	37 139 €	27 178 €

Ce poste comprend les deux caisses tenues au Siège. Elles font l'objet d'un inventaire physique réalisé mensuellement par le chef comptable ainsi que par l'expert-comptable à la date de clôture. La caisse en dollars est convertie en euros au cours de clôture.

Note 2 : Disponibilités

	31/12/2024	31/12/2023
Comptes bancaires en euros	5 667 494 €	208 619 €
Comptes bancaires en dollars américains	180 967 €	402 471 €
Total	5 848 461 €	611 090 €

Le compte bancaire en dollars est converti en euros au cours de clôture.

Le montant au 31/12/2024 est en hausse car des montants placés sur des comptes à terme sont arrivés à échéance en fin d'année.

Note 3 : Valeurs de placement

	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts d'Etat et autres	1 159 689 €	1 684 063 €
Comptes à terme et autres	1 030 239 €	6 004 734 €
Comptes sur livret	453 623 €	2 359 195 €
Total	2 643 551 €	10 047 992 €

Dans le respect de l'article 9.1 du Règlement financier, les fonds disponibles sont placés en observant la plus grande prudence. Les placements sont comptabilisés à leur valeur réelle à la clôture. Les plus-values potentielles sur les valeurs mobilières sont constatées en fonds propres et non en résultat.

Compte tenu des besoins de gestion de trésorerie, les placements à court terme sont privilégiés pour le Budget général. Grâce à une hausse des taux d'intérêts sur les comptes à terme, les disponibilités ont été placées sur ces placements en 2024.

Les placements à plus long terme sont possibles dans le cadre du Fonds de réserve.

Le montant de 1,16 M€ inclut 0,96 M€ d'obligations bancaires placées pour le Fonds de réserve.

Note 4 : Contributions à recevoir

	31/12/2024	31/12/2023
Contributions de l'exercice	2 290 449 €	2 018 582 €
Contributions de l'exercice précédent	1 469 298 €	1 260 558 €
Contributions des exercices antérieurs	4 840 871 €	4 174 280 €
Dépréciation des contributions	(4 840 871) €	(4 174 280) €
Total	3 759 747 €	3 279 140 €

En application de la Résolution n° VII adoptée par le Comité international le 30 mai 1986 acceptant que les impayés de plus de dix ans, en matière de contributions des Membres, ne figurent plus dans la comptabilité de l'OMSA. Les arriérées de contributions supérieures à dix ans, après avoir diligenté les démarches usuelles pour recouvrer ces arriérés, font l'objet d'une annulation.

L'évolution des contributions affectées au Budget général se traduit ainsi (hors catégorie A et catégorie B) :

Budget général

	Montant dû au 01/01/N	Appel de l'année N	Règlement/ Abandon année N	Annulation décennale	Solde au 31/12/N
Année N	0	14 839 758	12 549 308		2 290 450
Année N-1	2 018 582		549 284		1 469 298
Année N-2	1 260 558		218 834		1 041 724
Année N-3	1 018 526		57 588		960 938
Année N-4	772 206		37 778		734 428
Année N-5	667 333		54 665		612 668
Année N-6	538 753		11 303		527 450
Année N-7	433 373		17 671		415 702
Année N-8	372 294		19 143		353 151
Année N-9	208 972		14 162		194 810
Année N-10	162 824		8 553	154 271	0
Total	7 453 421	14 839 758	13 538 289	154 271	8 600 619

Le montant restant dû au 31/12/2024 pour les années N-2 à N-10 fait l'objet d'une provision.

Variation des dépréciations :

	Dépréciations au 01/01/N	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/N
Année N-2 (2022)		1 041 724	0	1 041 724
Année N-3	1 018 526		57 588	960 938
Année N-4	772 206		37 778	734 428
Année N-5	667 333		54 665	612 668
Année N-6	538 753		11 303	527 450
Année N-7	433 373		17 671	415 702
Année N-8	372 294		19 143	353 151
Année N-9	208 972		14 162	194 810
Année N-10	162 824		162 824	0
Total	4 174 281	1 041 724	375 134	4 840 871

Les contributions non payées depuis plus de deux ans font l'objet d'une dépréciation à 100%.

Budget général

Note 5 : Créances opérationnelles

	31/12/2024	31/12/2023
Représentation régionale Afrique	325 206 €	411 127 €
Représentation sous-régionale pour l'Afrique australe	188 361 €	92 376 €
Représentation sous-régionale - l'Afrique du Nord	38 492 €	5 050 €
Représentation sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique	1 401 304 €	1 183 739 €
Représentation régionale Moyen-Orient	237 221 €	208 001 €
Vétérinaire japonais	9 147 €	0 €
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	3 130 609 €	96 582 €
Fonds mondial Japon	93 845 €	3 462 €
Total	5 424 184 €	2 000 337 €

Les créances opérationnelles sont les créances sur les autres entités de l'OMSA. Elles sont annulées lors de la consolidation.

Note 6 : Autres créances

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel - avances sur salaires	0 €	0 €
Débiteurs divers	43 947 €	47 388 €
TVA déductible sur immobilisations	88 612 €	39 285 €
TVA déductible sur autres biens et services	1 736 833 €	1 049 626 €
Demande de remboursement de TVA	69 €	69 €
Caisse de retraite	12 135 €	89 €
CPAM en attente de remboursement*	2 243 €	52 222 €
Swisslife assurances	36 604 €	0 €
Total	1 920 443 €	1 188 678 €

* La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) verse à l'OMSA des indemnités journalières pour les agents en congés maladie.

Ce poste englobe les créances à court terme. Bien que non soumise à la TVA, l'OMSA peut récupérer la TVA qu'elle acquitte sur certaines charges et immobilisations.

Note 7 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels. Elles sont amorties en linéaire sur une durée de trois ans. Elles incluent la plateforme WAHIS, lancée en mars 2021, dont la valeur immobilisée s'élève à 1,25 M€. Elle fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans.

Synthèse :

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes 31/12/24	Valeurs nettes 31/12/23
Logiciels	303 869 €	213 858 €	90 011 €	0 €
WAHIS	1 246 156 €	467 308 €	778 847 €	903 463 €
Site web de l'OMSA/CRM	288 653 €	264 679 €	23 974 €	96 746 €
Avances sur immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	69 122 €
Total	1 838 678 €	945 845 €	892 833 €	1 069 331 €

Budget général

Variation des valeurs brutes :

	Solde au 01/01/24	Entrées	Sorties	Solde au 31/12/24
Logiciels	264 870 €	106 840 €	67 842 €	303 869 €
WAHIS	1 246 156 €	0 €	0 €	1 246 156 €
Site web de l'OMSA/CRM	288 653 €	0 €	0 €	288 653 €
Avances sur immobilisations incorporelles	69 122 €	0 €	69 122 €	0 €
Total	1 868 801 €	106 840 €	136 964 €	1 838 678 €

Variation des amortissements :

	Solde au 01/01/24	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/24
Logiciels	264 870 €	16 829 €	67 842 €	213 858 €
WAHIS	342 693 €	124 616 €	0 €	467 308 €
Site web de l'OMSA/CRM	191 907 €	72 771 €	0 €	264 679 €
Avances sur immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	799 471 €	214 216 €	67 842 €	945 845 €

Note 8 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées d'éléments distincts conçus pour une utilisation à long terme, dépassant une durée de 12 mois. Toutefois, les articles d'une valeur minimale (inférieure à 500 €) sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des avances, font l'objet d'un amortissement linéaire. Les durées appliquées sont les suivantes :

- Bâtiment (14 rue de Prony) : 40 ans
- Aménagements (12 rue de Prony) : 5 à 20 ans
- Aménagements (14 rue de Prony) : 5 à 10 ans
- Travaux salle de conférence : 5 à 20 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Equipement matériel d'imprimerie : 5 ans
- Equipement informatique service comptable : 3 ans
- Equipement informatique service technique : 3 ans
- Equipement matériel & mobilier de bureau : 5 à 10 ans
- Equipement salle de conférence : 3 à 5 ans
- Equipement informatique service informatique : 3 à 5 ans
- Equipement informatique service commun : 3 à 5 ans
- Matériel de chauffage : 5 ans

Une Commission de réforme, composée du chef de l'Unité Comptabilité, de la cheffe de l'Unité Budget et de l'expert-comptable, établit l'état annuel des immobilisations, à la suite d'une décision du Directeur général du 26 novembre 2014.

L'immeuble sis 12 rue de Prony, acquis par l'OMSA le 22 février 1939, n'est pas immobilisé dans les comptes de l'OMSA.

Selon la base des données de la chambre des notaires de Paris, l'estimation du prix au mètre carré pour le quartier de la « plaine Monceau » s'élevait à 9 910 € à fin novembre 2024 (vs 10 110 € à fin 2023).

Dans le cadre de l'étude de faisabilité de l'immeuble du siège réalisée début 2022, le prix estimé du mètre carré dans le quartier de la plaine Monceau à Paris était de 23 000 € pour l'immeuble situé au 12 rue de Prony et de 21 000 € pour l'immeuble situé au 14 rue de Prony. La valeur des deux immeubles a été revue en tenant compte de la valeur du terrain, des installations techniques et d'autres transactions similaires dans le même quartier. Dans l'hypothèse où l'OMSA occupe les locaux, la valeur estimée des deux immeubles s'élèverait à 82,4 M€ (48,3 M€ pour le 12 rue de Prony, 33,8 M€ pour le

Budget général

14 rue de Prony et 0,2 M€ pour les espaces pour les parkings et le box). Cette valeur ne tient pas compte des frais de transfert et des frais juridiques.

Synthèse :

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes 31/12/24	Valeurs nettes 31/12/23
Terrains bâtis	1 040 000 €	0 €	1 040 000 €	1 040 000 €
Bâtiment (14 rue de Prony)	7 280 000 €	2 874 083 €	4 405 917 €	4 587 917 €
Aménagements (12 rue de Prony)	785 931 €	656 368 €	129 563 €	121 359 €
Aménagements (14 rue de Prony)	2 299 159 €	2 252 976 €	46 183 €	63 424 €
Travaux salle de conférence	60 695 €	60 695 €	0 €	491 €
Travaux - souscription	396 687 €	395 910 €	776 €	22 814 €
Matériel de transport	54 135 €	53 304 €	831 €	10 481 €
Equipement matériel d'imprimerie	280 160 €	279 574 €	586 €	1 110 €
Equipement informatique service comptable	1 378 €	1 378 €	0 €	0 €
Equipement informatique service technique	0 €	0 €	0 €	0 €
Equipement matériel & mobilier de bureau	251 256 €	241 434 €	9 822 €	10 970 €
Equipement salle de conférence	14 613 €	14 503 €	110 €	639 €
Equipement informatique	876 738 €	809 687 €	67 051 €	63 119 €
Matériel de chauffage	40 153 €	14 895 €	25 258 €	25 404 €
Avances sur immobilisations corporelles	159 614 €	0 €	159 614 €	110 502 €
Total	13 540 519 €	7 654 808 €	5 885 711 €	6 058 228 €

Variation des valeurs brutes :

	Solde au 01/01/24	Entrées	Sorties	Solde au 31/12/24
Terrains bâtis	1 040 000 €	0 €	0 €	1 040 000 €
Bâtiment (14 rue de Prony)	7 280 000 €	0 €	0 €	7 280 000 €
Aménagements (12 rue de Prony)	1 511 833 €	42 495 €	768 397 €	785 931 €
Aménagements (14 rue de Prony)	2 479 112 €	0 €	179 953 €	2 299 159 €
Travaux salle de conférence	304 317 €	0 €	243 622 €	60 695 €
Travaux - souscription	396 687 €	0 €	0 €	396 687 €
Matériel de transport	54 135 €	0 €	0 €	54 135 €
Equipement matériel d'imprimerie	280 160 €	0 €	0 €	280 160 €
Equipement informatique service comptable	2 146 €	0 €	768 €	1 378 €
Equipement informatique service technique	798 €	0 €	798 €	0 €
Equipement matériel & mobilier de bureau	249 357 €	1 900 €	0 €	251 256 €
Equipement salle de conférence	14 613 €	0 €	0 €	14 613 €
Equipement informatique	987 367 €	46 622 €	157 252 €	876 738 €
Matériel de chauffage	40 153 €	0 €	0 €	40 153 €
Avances sur immobilisations corporelles	110 502 €	49 112 €	0 €	159 614 €
Total	14 751 181 €	140 129 €	1 350 792 €	13 540 519 €

Variation des amortissements :

	Solde au 01/01/24	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/24
Terrains bâtis	0 €	0 €	0 €	0 €
Bâtiment (14 rue de Prony)	2 692 083 €	182 000 €	0 €	2 874 083 €
Aménagements (12 rue de Prony)	1 390 474 €	34 291 €	768 397 €	656 368 €
Aménagements (14 rue de Prony)	2 415 688 €	17 242 €	179 953 €	2 252 976 €
Travaux salle de conférence	303 827 €	491 €	243 622 €	60 695 €
Travaux - souscription	373 873 €	22 038 €	0 €	395 910 €
Matériel de transport	43 654 €	9 650 €	0 €	53 304 €
Equipement matériel d'imprimerie	279 051 €	523 €	0 €	279 574 €
Equipement informatique service comptable	2 146 €	0 €	768 €	1 378 €
Equipement informatique service technique	798 €	0 €	798 €	0 €
Equipement matériel & mobilier de bureau	238 386 €	3 048 €	0 €	241 434 €
Equipement salle de conférence	13 974 €	529 €	0 €	14 503 €
Equipement informatique	924 248 €	42 691 €	157 252 €	809 687 €
Matériel de chauffage	14 750 €	145 €	0 €	14 895 €
Avances sur immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	8 692 953 €	312 647 €	1 350 792 €	7 654 808 €

Budget général

Note 9 : Immobilisations financières

	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts de garantie et fond de roulement	7 684 €	7 684 €
Prêts au personnel	49 888 €	30 072 €
Total	57 572 €	37 756 €

Des dépôts de garantie sont immobilisés pour la location de parkings.

Le fonds de roulement correspond au montant détenu par le syndic qui gère la copropriété de l'immeuble sis 14 rue de Prony (SAFAR).

Conformément à l'article 30.13 des textes applicables au personnel, l'organisation accorde, sur autorisation de la Directrice Générale, des prêts sans intérêt de courte durée pour aider certains salariés. Le montant des prêts accordés au personnel au 31 décembre 2024 s'élève à 50 K€ dans la trésorerie disponible en euros du Budget général (contre 30 K€ en 2023)

Note 10 : Crédoiteurs divers

	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs	221 005 €	758 797 €
Experts	114 320 €	78 914 €
Agents OMSA	21 776 €	18 934 €
Provisions pour congés payés	279 721 €	378 805 €
URSSAF *	256 961 €	230 330 €
Caisse de retraite	105 202 €	0 €
Assurance complémentaire santé	0 €	68 112 €
Swisslife assurances	46 482 €	48 940 €
Charges sociales sur congés à payer	145 455 €	196 979 €
Achats du personnel	5 977 €	0 €
Charges à payer	807 730 €	396 037 €
Compte d'attente	0 €	1 620 €
Produits constatés d'avance	73 959 €	73 959 €
Total	2 078 589 €	2 251 427 €

* Les cotisations de sécurité sociale sont versées à l'URSSAF (Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales).

** La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) verse à l'OMSA des indemnités journalières pour les agents en congés maladie et en congés maternité.

Note 11 : Dettes opérationnelles

	31/12/2024	31/12/2023
Représentation régionale pour l'Asie et le Pacifique	1 074 801 €	946 971 €
Représentation régionale Amériques	745 576 €	467 547 €
Représentation sous-régionale pour l'Amérique centrale	14 218 €	1 520 €
Représentation sous-régionale à Bruxelles	53 624 €	97 294 €
Représentation régionale à Moscou	2 422 416 €	2 015 917 €
Représentation sous-régionale - l'Asie du Sud-Est	98 505 €	35 538 €
Représentation sous-régionale pour l'Asie centrale	869 026 €	764 237 €
Représentation sous-régionale à Abou Dabi	122 749 €	185 359 €
Total	5 400 915 €	4 514 383 €

Budget général

Les dettes opérationnelles sont les dettes envers les autres entités de l'OMSA. Elles sont annulées lors de la consolidation.

Note 12 : Avances sur contributions

	31/12/2024	31/12/2023
Avances sur contributions statutaires	4 602 957 €	3 994 270 €
Avances sur contributions volontaires	855 281 €	891 911 €
Total	5 458 238 €	4 886 181 €

L'avance sur contributions volontaires correspond principalement à la contribution en catégorie extraordinaire A provenant de deux Membres, à la contribution volontaire du pays hôte pour le financement de l'étude de faisabilité relative au bâtiment du Siège et au versement d'un montant pour l'adhésion en cours de futurs Membres.

Note 12 b: Provisions pour risques et charges

Deux provisions pour risques et charges ont été enregistrées à la fin de l'année 2024 pour (i) soutenir les travaux futurs du Comité de révision de la gouvernance (250 K€) et (ii) financer le personnel associé aux projets financés par les États-Unis d'Amérique (230 K€), qui ont été interrompus en raison des ordres exécutifs des États-Unis.

Note 13 : Emprunts (immeuble 14 rue de Prony)

Pour l'acquisition de l'immeuble sis 14 rue de Prony intervenue en mars 2009, l'OMSA a souscrit deux emprunts.

De 2012 à 2019, l'OMSA a renégocié les emprunts trois fois, ce qui a permis de réaliser une économie totale de 3,4 M€. Le dernier emprunt renégocié est entré en vigueur le 5 janvier 2019 avec les conditions suivantes:

	Emprunt 1	Emprunt 2
Capital restant dû au 05/01/2019	3 958 040 €	1 828 704 €
Taux	1,40%	1,20%
Durée	11,75 ans	5,92 ans
Mensualités jusqu'au 05/11/2024	17 642 €	26 694 €
Mensualités jusqu'au 05/09/2030	44 574 €	

Variation de l'emprunt :

	Solde au 01/01/24	Souscrits	Remboursés	Solde au 31/12/24
Emprunt 1	3 149 069 €	0 €	195 630 €	2 953 439 €
Emprunt 2	291 885 €	0 €	291 885 €	0 €
Total	3 440 953 €	0 €	487 514 €	2 953 439 €

Note 14 : Subventions d'investissement

	31/12/2024	31/12/2023
Subventions d'investissement - 14 Prony	1 723 860 €	1 723 860 €
Amortissements des subventions - 14 Prony	(1 020 263) €	(987 685) €
Subventions d'investissement - WAHIS	15 153 723 €	13 681 101 €
Amortissements des subventions - WAHIS	(13 248 951) €	(12 209 032) €
Total	2 608 370 €	2 208 244 €

Les subventions d'investissement incluent les subventions reçues des Membres et bailleurs pour l'achat de l'immeuble du 14 rue de Prony depuis 2009 et les subventions reçues au travers du Fonds mondial pour WAHIS.

Budget général

Pour rappel, les contributions volontaires reçues au travers du Fonds mondial pour WAHIS sont transférées au Budget général.

En 2023, des efforts avaient été apportés pour terminer des modules importants de WAHIS notamment le rapport semestriel, les notifications immédiates et l'optimisation de l'interopérabilité entre WAHIS et ADIS, en signant un nouvel avenant d'un an allant jusqu'au 30 juin 2024, pour un montant de 1,94 M€, avec le prestataire travaillant sur le développement de l'outil. Ce coût est intégralement couvert par les subventions reçues des bailleurs via le Fonds mondial.

En 2024, un montant supplémentaire de 1,47 M€ a été transféré du Fonds Mondial vers le Budget général pour soutenir le développement de WAHIS. Ce montant a permis de couvrir le dernier semestre du contrat signé (fin 30 juin 2024) avec le prestataire de services (850 K€), une partie des dépenses de maintenance pour la plateforme WAHIS faisant l'objet d'un contrat qui a démarré le 1^{er} juillet 2024 (56 K€) et une dotation d'amortissement (125 K€).

Un montant de 347 K€ du Budget général a contribué à couvrir des dépenses de frais d'avocat pour finaliser le contrat de maintenance (7 K€), des dépenses de maintenance à partir du 1^{er} juillet 2024 (207 K€), un consultant, les licences (134 K€).

Variation des subventions

	Solde au 01/01/24	reçues	Solde au 31/12/24
Subventions d'investissement	13 681 101 €	1 472 622 €	15 153 723 €
Total	13 681 101 €	1 472 622 €	15 153 723 €

Amortissements des subventions

	Solde au 01/01/24	Amortissements	Solde au 31/12/24
Subventions d'investissement	12 209 032 €	1 039 919 €	13 248 951 €
Total	12 209 032 €	1 039 919 €	13 248 951 €

Note 15 : Contributions statutaires

	31/12/2024	31/12/2023
Contributions appelées de l'exercice	14 839 758 €	12 873 121 €
Différences de change et de règlements	(440) €	(349) €
Total	14 839 317 €	12 872 772 €

Les contributions statutaires versées par les Membres constituent l'essentiel des ressources permanentes de l'Organisation. Conformément à l'article 11 des Statuts organiques de l'OMSA, les six catégories contributives vont de 3 à 25 unités. La valeur d'une unité ayant été fixée à 11 801 € pour 2024 (10 817 € pour le siège et 984 € pour la Représentation régionale concernée, activités gérées au travers du bureau de Bruxelles incluses), il en résulte des contributions allant de 35 403 € pour un Membre classé en catégorie 6 à 295 025 € pour un Membre de la catégorie 1.

Depuis 2019, les contributions sont comptabilisées à 100 % dans les comptes du Budget général (la part affectée au Budget général et celle affectée aux Représentations). En contrepartie, la part affectée aux Représentations est comptabilisée dans les dépenses du Budget général.

Note 16 : Contributions internes

	31/12/2024	31/12/2023
Contributions internes	867 187 €	801 080 €
Total	867 187 €	801 080 €

La contribution interne est un impôt interne prélevé à la source sur les salaires des agents du Siège de l'OMSA aux termes de l'article 12 de l'accord de Siège du 21 février 1977 signé entre l'OMSA et le Gouvernement de la République Française.

Budget général

Note 17 : Contributions volontaires

	31/12/2024	31/12/2023
Contributions volontaires	912 389 €	916 616 €
Contributions pour l'usage de la langue arabe	22 036 €	15 860 €
Total	934 425 €	932 476 €

La ligne relative aux « contributions volontaires » correspond principalement au soutien de trois Membres qui ont choisi de payer une contribution de catégorie extraordinaire A. Le montant indiqué correspond à la différence entre le montant de cette contribution de catégorie extraordinaire et le montant de la contribution statutaire payée par ces Membres, suivant leur catégorie de contribution respective, qui a été retranchée.

Note 18 : Subventions du Fonds mondial

	31/12/2024	31/12/2023
Subventions Fonds Mondial	1 089 919 €	2 108 944 €
Total	1 089 919 €	2 108 944 €

Il s'agit de subventions qui sont imputables sur le Budget général mais sont reçues par l'intermédiaire du Fonds mondial. En 2024, ce montant représente la part des subventions venant du Fonds mondial destinée à couvrir les dépenses WAHIS de l'année, la dotation aux amortissements incluse, gérées au travers du Budget général.

Note 19 : Autres produits d'exploitation

	31/12/2024	31/12/2023
Frais de gestion	1 933 992 €	1 763 620 €
Recettes d'évaluation et test de diagnostic	45 339 €	62 208 €
Ventes d'objets et de publications	11 171 €	10 926 €
Autres produits	153 620 €	84 126 €
Total	2 144 122 €	1 920 881 €

Les frais de gestion (1,9 M€) représentent les frais de gestion prélevés sur les contrats signés avec les bailleurs gérés par le Fonds mondial et ont été calculés exclusivement sur des fonds décaissés au 30 septembre.

Note 20 : Reprises sur provisions (voir Note 4)

	31/12/2024	31/12/2023
Reprise sur provision pour dépréciation des contributions	375 133 €	544 799 €
Reprises sur provision d'exploitation	0 €	200 000 €
Total	375 133 €	744 799 €

La reprise sur provision pour dépréciation des contributions intervient suite au paiement, à l'abandon ou à la prescription de la contribution.

Note 21 : Achat d'approvisionnement

	31/12/2024	31/12/2023
Energie	58 804 €	68 595 €
Fournitures de bureau et autre petit matériel	174 287 €	146 693 €
Total	233 091 €	215 288 €

Budget général

Note 22 : Autres charges externes

	31/12/2024	31/12/2023
Prestations de service	3 552 523 €	4 424 875 €
Locations	561 691 €	393 729 €
Entretien et maintenance	605 169 €	622 263 €
Assurances	20 485 €	47 972 €
Frais de mission	776 212 €	652 889 €
Frais de réception	345 619 €	253 349 €
Affranchissements et télécommunication	22 641 €	56 659 €
Frais bancaires	14 901 €	24 854 €
Autres	76 118 €	58 734 €
Total	5 975 358 €	6 535 323 €

La ligne "Prestations de service" comprend notamment :

- des services informatiques (1,6 M€) : 70% concerne les prestations de services relatives à WAHIS ;
- des dépenses de communication (443 K€) dont des dépenses de communication sur les médias sociaux (153 K€), un digital magazine (30 K€), le développement d'une stratégie de communication (15 K€), la campagne pour les 100 ans de l'OMSA (106 K€) ;
- des dépenses de traduction et d'interprétariat (414 K€) ;
- des services de consultants et experts notamment pour le personnel temporaire (163 K€), les consultants (321 K€) pour le management de transition (DTIS et RH).

La ligne "Locations" concerne la location de salle pour la Session générale qui s'est tenue en format présentiel en 2024.

La ligne "frais de mission" a augmenté de 123 K€ pour le personnel de l'OMSA et pour les experts participant aux réunions de l'OMSA. Certaines réunions sont maintenues en format virtuel mais le format en présentiel est favorisé lorsque cela facilite une meilleure collaboration. En 2024, toutes les Commissions spécialisées, deux conférences de commission régionale, trois réunions du Conseil ont été organisées en format présentiel.

Note 23 : Impôts

	31/12/2024	31/12/2023
Impôts	25 897 €	26 018 €
Total	25 897 €	26 018 €

L'OMSA est exonérée d'impôts locaux en France pour les surfaces qu'il utilise pour ses activités. Le principal montant acquitté est la taxe sur les ordures ménagères.

Note 24 : Salaires

	31/12/2024	31/12/2023
Traitements	5 861 386 €	5 514 580 €
Primes	570 363 €	539 372 €
Indemnités	231 783 €	394 160 €
Total	6 663 533 €	6 448 112 €

Les salaires et les charges sociales représentent environ 50 % des charges totales (vs. 49 % en 2023). Cette augmentation s'explique principalement par l'application de l'indice des prix à la consommation de l'INSEE (4,5 %) au point salaire du siège. Elle est également due à des postes vacants en 2022 dont le recrutement a été finalisé en 2023.

Les conditions d'emploi du personnel sont définies par le Statut du personnel et le Règlement du personnel adoptés par l'Assemblée mondiale de l'OMSA le 27 mai 1983 et modifiés par la Résolution 13 adoptée par l'Assemblée mondiale des Délégués le 31 mai 2013.

Budget général

Une prime « qualité » est versée en fin d'année civile. Cette prime prend en considération différents critères d'évaluation (niveau de responsabilité, compétences, qualité du service rendu, investissement personnel...). Cette prime peut faire l'objet d'une modulation (de 80 % à 120 % du montant de base) proposée par le supérieur hiérarchique et décidée par la Directrice générale.

Une prime de responsabilité est versée en fin d'année civile aux directeurs généraux adjoints, au directeur de l'Administration, aux chefs de service et à leurs adjoints.

Les indemnités couvrent notamment les congés dans les foyers, les frais de déménagement et d'installation des agents nouvellement recrutés, ainsi que la participation de l'OMSA aux frais de retour dans les foyers en fin de contrat.

Note 25 : Charges sociales

	31/12/2024	31/12/2023
Sécurité sociale	1 926 031 €	1 734 538 €
Retraite complémentaire	955 673 €	895 933 €
Prévoyance et mutuelle	207 992 €	208 997 €
Autres charges sociales	304 496 €	182 301 €
Total	3 394 192 €	3 021 769 €

Conformément à l'accord de sécurité sociale signé avec la République française, les membres du personnel du Siège de l'OMSA sont soumis à la législation française de sécurité sociale en ce qui concerne les branches :

- Maladie – maternité – décès
- Invalidité
- Vieillesse
- Accidents du travail

Concernant la retraite complémentaire, le personnel de l'OMSA cotise à une caisse autonome d'allocation vieillesse.

Note 26 : Autres charges d'exploitation

	31/12/2024	31/12/2023
Contributions aux Représentations	420 609 €	300 000 €
Part des contributions revenant aux RR et RSR	1 237 380 €	1 073 294 €
Dépenses diverses de gestion courante	6 177 €	5 950 €
Pertes sur créances irrécouvrables	156 470 €	112 004 €
Total	1 820 635 €	1 491 248 €

Les contributions aux Représentations correspondent à des dépenses des Représentations régionales et sous-régionales prises en charge directement par le Budget général. En 2024, un montant de 421 K€ a été versé aux Représentations ayant une situation déficitaire.

La part des contributions statutaires affectée aux Représentations est comptabilisée en charges puisque les contributions sont comptabilisées à 100 % en produits de Budget général (1,24 M€)

Note 27 : Dotation aux amortissements et aux provisions (cf. Notes 4, 7, 8 et 12 bis)

	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements	526 863 €	543 739 €
Dotations aux provisions d'exploitation	480 000 €	0 €
Dépréciation des contributions impayées	1 041 724 €	1 018 526 €
Total	2 048 588 €	1 562 266 €

Budget général

Note 28 : Produits financiers

	31/12/2024	31/12/2023
Gains sur valeurs mobilières	0 €	39 465 €
Intérêts des comptes courants	137 514 €	71 748 €
Gains de change	15 666 €	1 433 €
Total	153 179 €	112 646 €

Les taux de rémunération des placements financiers ont été extrêmement faibles pendant plusieurs années, mais ils ont finalement augmentés en 2024 permettant ainsi une hausse des gains sur les placements et les intérêts sur les comptes courants.

Tous les intérêts liés aux placements du Fonds de réserve sont comptabilisés en fonds propres et non en produits financiers dans le but de préserver les avoirs du Fonds de réserve. Ainsi le Fonds de réserve a constaté 60 K€ d'intérêts spécifiques. Les gains potentiels sur les placements sont comptabilisés en fonds propres et non en produits financiers.

Les gains de change résultent essentiellement des variations du taux de change entre le dollar américain et l'euro.

Note 29 : Charges financières

	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts sur emprunts	44 761 €	50 904 €
Pertes de change	2 879 €	21 976 €
Total	47 640 €	72 879 €

Note 30 : Solde des activités ordinaires

Le solde des activités ordinaires du Budget général s'élève à 194 K€. Cela signifie que les recettes ordinaires (contributions statutaires et extraordinaires, les autres recettes d'exploitation telles que les recettes perçues au titre des dossiers d'évaluation de statuts sanitaires des Membres, les frais de gestion provenant du Fonds mondial) ont été suffisantes pour couvrir les dépenses de fonctionnement en 2024.

Note 31 : Produits exceptionnels

	31/12/2024	31/12/2023
Produits de cession des immobilisations	1 581 €	0 €
Reprise des subventions	32 578 €	33 408 €
Total	34 159 €	33 408 €

Les subventions reçues par l'OMSA suite à l'achat de l'immeuble sis au 14 rue de Prony sont étalées sur la même durée que l'amortissement de l'immeuble.

Note 32 : Charges exceptionnelles

	31/12/2024	31/12/2023
Charges diverses	93 €	219 €
Total	93 €	219 €

Note 33 : Solde du Fonds de réserve

Le Fonds de réserve a été intégré au compte de Budget général depuis le 1er janvier 2016.

Compte tenu du résultat de 2023 sur le Budget général, une somme de 150 K€ a été versée au Fonds de réserve en 2024.

Budget général

Les charges et produits relatifs à ce Fonds de réserve sont enregistrés dans un compte de bilan afin de préserver son résultat. Les charges comprennent les frais bancaires (861 €). Les produits comprennent les intérêts bancaires (40 K€), à une value-value de cession (5 K€) et à une plus-value latente sur des placements financiers estimée à 41 K€ en fin d'année. Ainsi le résultat du Fonds de réserve au 31 décembre 2023 s'élève à 85 K€.

Note 34 : Variation de créances

La diminution des créances de 4,9 M€ représente la variation des créances entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024. Elle comprend principalement la variation des créances entre le Budget général et les autres entités de l'OMSA (-3,4 M€), la variation de la TVA en attente de remboursement (-0,7 M€) et la variation des contributions appelées mais non payées par les Membres (-1,2 M€).

Note 35 : Variation des dettes

L'augmentation des dettes de 1,05 M€ représente la variation de dettes entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024. Elle inclut principalement la variation de dettes entre le Budget général et les autres entités de l'OMSA (0,9 M€), la variation des contributions statutaires et extraordinaires appelées pour l'année N+1 et payées courant N (0,6 M€), la variation des charges à payer (0,4 M€), la variation des dettes envers les organismes sociaux français (0,1 M€) et la variation des dettes envers les fournisseurs non réglés au 31 décembre 2024 (-0.7 M€).

2. Fonds Mondial pour la santé et le bien-être des animaux

101. Le Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial) est un fonds fiduciaire multi-donateurs par l'intermédiaire duquel l'Organisation collecte et gère les contributions volontaires des Membres (en plus de leurs contributions statutaires) ainsi que celles d'organisations intergouvernementales, de fondations philanthropiques, du secteur privé et d'autres sources. Créé par une résolution votée par les Membres en 2004, la base juridique du Fonds mondial fait partie des Textes fondamentaux depuis 2011.
102. Grâce aux contributions volontaires des partenaires financiers accordées au Fonds mondial, l'OMSA soutient le développement et la mise en œuvre de programmes et de projets, essentiels pour exécuter son mandat et atteindre les objectifs de ses plans stratégiques.
103. Les contributions volontaires perçues par le Fonds mondial complètent les contributions statutaires et extraordinaires reçues de la part des Membres (Budget général). Le Fonds mondial est un compte spécial de l'OMSA, créé en application de l'article 7.3 du Règlement financier et géré conformément aux règles administratives et financières de l'Organisation.
104. Le Fonds mondial est un compte spécial pluriannuel. La comptabilité du Fonds mondial est tenue suivant le principe que le résultat final sera nul (ni excédent, ni perte) ; en conséquence, les écarts annuels entre les recettes et les dépenses sont comptabilisés en variations des produits constatés d'avance.
105. Depuis le 1er janvier 2013, la comptabilité du Fonds mondial est une comptabilité d'engagement,

État de la situation financière (EUR)

A C T I F	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Actifs courants			
. Caisses		-	-
. Disponibilités	1	47 976 163	7 430 132
. Valeurs de placement	2	8 792 785	38 285 510
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)		-	-
(créances opérationnelles)	3	219 897	435 582
(autres créances)	4	66 581 965	56 281 325
. Charges constatées d'avance	5	39 044	194 681
Total actifs courants		123 609 854	102 627 230
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles		-	-
. Immobilisations corporelles		-	-
. Immobilisations financières		-	-
Total actifs non courants		-	-
TOTAL DE L'ACTIF		123 609 854	102 627 230
P A S S I F			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (crédoeurs divers)	6	112 023 558	92 156 944
(dettes opérationnelles)	7	11 586 296	10 470 287
(avances sur contributions)		-	-
. Provisions pour risques et charges		-	-
Total passifs courants		123 609 854	102 627 230
Passifs non courants			
. Emprunt		-	-
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements		-	-
Total passifs non courants		-	-
TOTAL DU PASSIF		123 609 854	102 627 230
Actif net		-	-
A C T I F N E T / S I T U A T I O N N E T T E			
Report à nouveau (soldes cumulés)		-	-
Solde de l'exercice		-	-
TOTAL ACTIF NET / SITUATION NETTE		-	-

État de la performance financière (EUR)

	Notes	Exercice 2 024	Exercice 2023
Produits opérationnels			
Contributions statutaires		-	-
Contributions internes		-	-
Contributions volontaires	8	21 800 941	29 225 453
Subventions Fonds Mondial		-	-
Autres produits opérationnels	9	53	-
Reprises sur provisions		-	-
Total produits opérationnels		21 800 994	29 225 453
Charges opérationnelles			
Achats d'approvisionnement	10	960	8 996
Autres charges externes	11	5 931 430	8 857 708
Impôts		-	-
Salaires	12	3 991 221	4 318 285
Charges sociales	12	1 762 486	1 746 052
Autres charges opérationnelles	13	11 783 649	15 216 185
Dotations aux amortissements et provisions		-	-
Total charges opérationnelles	14	23 469 746	30 147 226
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		(1 668 752)	(921 773)
Produits financiers	15	1 806 518	1 241 183
Charges financières	16	137 767	319 375
RESULTAT FINANCIER		1 668 752	921 808
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES		- 0	35
Produits exceptionnels		-	-
Charges exceptionnelles		-	35
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-	(35)
SOLDE NET DE L'EXERCICE		-	-

**Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le
(EUR)**

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires		(0)	35
Solde des activités exceptionnelles		-	(35)
Amortissements		-	-
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et charges		-	-
Diminution/augmentation des créances		(9 543 083)	(7 218 263)
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes		20 596 389	6 349 788
Diminution/augmentation des produits différés		-	-
Affectation au Fonds de réserve		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	17	11 053 306	(868 476)
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		-	-
Produits de la vente d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des prêts au personnel		-	-
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-	-
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		-	-
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-	-
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		11 053 306	(868 476)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		45 715 642	46 584 118
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		56 768 948	45 715 642

État des variations de l'actif net (EUR)

	Report à nouveau	Réserves	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2022	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'année précédente	-	-	-	-
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	-	-
sous total	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2023	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'année précédente	-	-	-	-
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	-	-
sous total	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2024	-	-	-	-

L'état des variations de l'actif net est à zéro parce que La comptabilité du Fonds mondial est tenue suivant le principe que le résultat final sera nul (ni excédent, ni perte).

Notes

Note 1 : Disponibilités

	31/12/2024	31/12/2023
Comptes bancaires en euros	43 180 411 €	5 804 958 €
Comptes bancaires en devises	4 795 752 €	1 625 174 €
Total	47 976 163 €	7 430 132 €

Les comptes bancaires en dollars et en livres sterling sont convertis en euros au cours de clôture.

Le montant au 31/12/2024 est en hausse car des montants placés sur des comptes à terme sont arrivés à échéance en fin d'année. Les comptes courants sont de nouveau rémunérés en 2024.

Note 2 : Valeurs de placement

	31/12/2024	31/12/2023
Comptes à terme et autres	8 792 785 €	38 285 510 €
Total	8 792 785 €	38 285 510 €

En 2024, les disponibilités ont été placés sur des comptes à terme avec une remontée des taux de rémunération. Les comptes à terme sont des propositions de placements intéressants car ils étaient flexibles en terme de durée. Cette flexibilité répond bien aux spécificités propres aux contrats des partenaires financiers.

Note 3 : Créances opérationnelles

	31/12/2024	31/12/2023
Créances sur les autres entités de l'OMSA	219 897 €	435 582 €
Total	219 897 €	435 582 €

Les créances sur les autres entités de l'OMSA représentent les montants que les autres entités doivent reverser au Fonds mondial suite à des activités dont le coût réel a été inférieur au coût budgété (avances faites par le Fonds mondial).

Note 4 : Autres créances

	31/12/2024	31/12/2023
TVA déductible	267 057 €	196 812 €
Débiteurs divers	3 820 €	118 303 €
Baillleurs de fonds	66 311 088 €	55 966 210 €
Total	66 581 965 €	56 281 325 €

La ligne « baillleurs de fonds » correspond aux contributions pluriannuelles restant à recevoir sur les contrats déjà signés avec les baillleurs.

Note 5 : Charges constatées d'avance

	31/12/2024	31/12/2023
Charges constatées d'avance	39 044 €	194 681 €
Total	39 044 €	194 681 €

Les charges constatées d'avance (39 K€) comprennent principalement des prestations de services enregistrées en comptabilité en 2024 mais non encore réalisée au 31/12/2024.

Note 6 : Crédoiteurs divers

	31/12/2024	31/12/2023
Produits constatés d'avance	109 135 235 €	88 617 896 €
Contrats de jumelage	1 368 182 €	1 749 797 €
Charges à payer	1 365 774 €	1 757 064 €
Autres	154 367 €	32 188 €
Total	112 023 558 €	92 156 944 €

L'augmentation des passifs courants au 31/12/2024 tient principalement à l'augmentation du montant des crédoiteurs divers qui se décompose entre les produits constatés d'avance (109,1 M€), les montants de contrats pour des projets de jumelages (1,37 M€), les charges à payer (1,37 M€) et des autres crédoiteurs divers (154 K€).

Les produits constatés d'avance correspondent aux subventions signées (incluant les fonds reçus et les fonds pas encore reçus) et non encore dépensées au 31/12/2024.

Les dépenses réalisées en 2024 et non encore facturées au 31/12/2024 ont été comptabilisées en charges à payer.

Note 7 : Dettes opérationnelles

	31/12/2024	31/12/2023
Dettes envers les autres entités de l'OMSA	5 944 970 €	2 198 594 €
Fournisseurs	5 233 066 €	7 704 867 €
Experts	408 259 €	566 826 €
Total	11 586 296 €	10 470 287 €

La ligne « dettes envers les autres entités de l'OMSA » (5,9 M€) correspond aux montants qui ont été avancés au Fonds mondial par le budget général et les représentations régionales et sous-régionales. Le Fonds mondial a remboursé ces différentes entités en 2025.

La ligne « Fournisseurs » (5,2 M€) correspond principalement à des sous-subventions signées avec des partenaires.

Note 8 : Contributions volontaires

	31/12/2024	31/12/2023
Subventions	22 364 209 €	29 487 229 €
Variation des produits constatés d'avance	(563 268) €	(261 776) €
Total	21 800 941 €	29 225 453 €

L'OMSA a adopté pour le compte spécial du Fonds mondial une règle comptable qui est de produire un résultat nul au 31 décembre de chaque année en raison de la nature même de ce compte. L'OMSA a adopté la comptabilité d'engagement, y compris pour le Fonds mondial. Par conséquent le montant indiqué dans le compte « subventions » correspond à la partie des subventions rattachée à l'année 2024 (et non aux versements reçus).

L'évolution des contributions volontaires présentée dans l'état de la performance financière reflète principalement l'évolution des charges annuelles. Elle se décompose entre les subventions de l'exercice 2024 (22,36 M€) et la variation des produits constatés d'avance (-563 K€). Cette variation des produits constatés d'avance correspond aux contributions signées en 2024 mais qui seront décaissées lors des exercices suivants ; ce mode de comptabilisation est lié au fait que le Fonds mondial génère un résultat annuel nul.

Note 9 : Autres produits opérationnels

	31/12/2024	31/12/2023
Produits divers de gestion	53 €	0 €
Total	53 €	0 €

Note 10 : Achat d'approvisionnement

	31/12/2024	31/12/2023
Achats de fournitures de bureau	960 €	8 996 €
Total	960 €	8 996 €

Note 11 : Autres charges externes

	31/12/2024	31/12/2023
Prestations de service	2 807 904 €	5 279 189 €
Frais de gestion Siège	1 955 535 €	1 788 624 €
Locations	9 059 €	9 115 €
Entretien et maintenance	0 €	0 €
Frais de mission	1 116 954 €	1 512 853 €
Frais de réception	28 180 €	245 365 €
Frais bancaires	13 798 €	22 562 €
Total	5 931 430 €	8 857 708 €

Le montant des frais de gestion reçus par le Budget général s'élève à 1,9 M€ comme indiqué dans les comptes du Fonds mondial.

Note 12 : Personnel et charges sociales

	31/12/2024	31/12/2023
Salaires	3 453 851 €	3 665 210 €
Primes	218 689 €	217 919 €
Indemnités	318 681 €	435 156 €
Charges sociales	1 762 486 €	1 746 052 €
Total	5 753 707 €	6 064 337 €

La part des salaires et des charges sociales (5,75 M€) correspond à 25 % des charges opérationnelles (contre 20 % en 2023 et 21 % en 2022).

Note 13 : Autres charges opérationnelles

	31/12/2024	31/12/2023
Autres entités de l'OMSA	10 387 951 €	9 544 397 €
Sous-subsidations	1 395 697 €	5 671 788 €
Total	11 783 649 €	15 216 185 €

Les autres charges opérationnelles correspondent à des tranches versées par les comptes du Fonds mondial aux représentations régionales et sous-régionales. Ces tranches versées aux représentations permettent à celles-ci de mettre en place certaines activités prévues dans les contrats avec les bailleurs de fonds.

Note 14 : Total des charges opérationnelles

Le montant total des charges opérationnelles (23,47 M€) est en baisse en 2024 (-22 %) par rapport à 2023. Les charges opérationnelles incluent principalement les trois grands postes suivants : les autres

Fonds mondial

charges externes (cf. note 11), les frais de personnel (cf. note 12) et les autres charges opérationnelles (cf. note 13).

Ces charges opérationnelles ont été dépensées pour différentes activités prévues dans les contrats signés avec les bailleurs. Le tableau suivant présente la répartition des dépenses par bailleurs de fonds.

Dépenses/Charges 2024 - Bailleurs	Détail	Montant total (€)
Membres		17 141 710
Allemagne	2 741 092	
Australie	1 428 409	
Canada	1 745 937	
Chine	1 387 920	
Corée (République de.)	64 598	
Espagne	152 449	
Etats Unis d'Amérique	4 160 299	
France	1 026 916	
Italie	1 419 276	
Japon	1 056 055	
Royaume Uni	1 828 793	
Suisse	129 966	
Organisations internationales		4 033 698
Banque mondiale	590 867	
Programme des Nations Unies pour le développement	618 725	
Union Européenne	2 811 863	
Union Africaine Bureau Interafricain des Ressources Animales	12 244	
Fondations et partenariats secteur privé		1 648 083
Fondation Bill & Melinda Gates	1 518 335	
Confédération internationale des sports de chevaux	129 748	
Autres		784 022
Divers	784 022	
Total dépenses / charges		23 607 512

Note 15 : Produits financiers

	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts sur comptes courants	3 950 €	468 010 €
Intérêts sur placements	1 415 043 €	448 015 €
Gains de changes	387 526 €	325 159 €
Total	1 806 518 €	1 241 183 €

Le gain de change « potentiel » comprend la valorisation des comptes bancaires détenus en devise en cours au 31/12/2024. En effet, la variation du taux de change US\$/ EUR (1 US\$ = 0,90498 € au 31/12/2023 et 1 US\$ = 0,96256 € au 31/12/2024) et le niveau de trésorerie disponible en US\$ (cf. notes 1 et 2) entraînent un gain de change théorique (« potentiel »).

Note 16 : Charges financières

	31/12/2024	31/12/2023
Pertes de change	137 767 €	319 375 €
Total	137 767 €	319 375 €

Les pertes de change « potentielles » correspondent à des pertes de change virtuelles calculées lors de la valorisation des comptes bancaires ouverts en devises au taux de change de fin d'année.

Note 17 : Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le 31/12/2024

On constate qu'il n'y a que des flux de trésorerie des activités opérationnelles et qu'il n'y a ni activités d'investissement ni activités de financement.

Une augmentation de trésorerie et équivalents de trésorerie est enregistrée (11 M€) au 31/12/2024 :

- La diminution de créances de 9,5 M€ correspond principalement à la variation des soldes à la clôture sur les contrats de contributions signés avec les bailleurs et donc au montant reçu sur ces contrats (cf. note 4).
- L'augmentation des dettes de 20,6 M€ correspond principalement à :
 - ✓ les produits constatés d'avance correspondant aux subventions signées et non encore dépensées au 31/12/2024 (augmentation de 20,5 M€, cf. note 6),
 - ✓ les contrats de jumelage restant à payer (diminution de 0,4 M€, cf. note 6),
 - ✓ les charges à payer correspondant principalement à une sous-subvention non encore payée au 31/12/2024 (diminution de 0,4 M€, cf. note 6),
 - ✓ les dettes envers les fournisseurs et les experts (diminution de 2,6 M€, cf. note 7),
 - ✓ la dette envers les autres entités (augmentation de 3,7 M€, cf. note 7).

3. Représentations régionales et sous-régionales

106. L'OMSA a établi des Représentations régionales pour les régions suivantes : Afrique, Amériques, Asie et Pacifique, Europe et Moyen-Orient.
107. L'objectif de ces Représentations est de fournir aux Membres de l'OMSA des services adaptés au plan régional, afin qu'ils puissent renforcer la surveillance et le contrôle des maladies animales dans leur région. Les informations relatives aux activités conduites par les Représentations sont présentées dans le rapport de la Directrice générale sur les activités de l'OMSA en 2024 (92GS/Adm-05).
108. En application de la Résolution N° 6 adoptée le 26 mai 2006, un mécanisme de financement des Représentations régionales a été mis en place, par l'attribution de 8,33% de la contribution statutaire des pays de la région au fonctionnement de la Représentation régionale.
109. Depuis le 1er janvier 2013, la comptabilité de l'OMSA est une comptabilité d'engagement.

110. Les quatre Représentations de la région Afrique sont :

La Représentation régionale Afrique - Mali

La Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique a été créée par un accord du 17 octobre 2000 avec le Gouvernement de la République du Mali. Son siège est installé à Bamako.

Un nouvel accord signé le 28 mai 2013 régit l'installation et le fonctionnement d'une Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique, déterminant les droits et obligations des parties, les privilèges et immunités qui devront être accordés par le Gouvernement de la République du Mali à l'OMSA, aux Représentants des Membres, à leurs experts et à leurs fonctionnaires dans l'exercice de leur mission et de leurs fonctions sur le territoire de la République du Mali.

Le Mali met à la disposition de la Représentation les locaux à titre gracieux.

La Représentation sous-régionale pour l'Afrique australe - Botswana

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Afrique australe a été créée en mai 2006 par un accord entre l'Organisation Mondiale de la Santé Animale et le Gouvernement de la République du Botswana. Son siège est installé à Gaborone.

Cette représentation a été établie pour couvrir les 15 Membres de l'OMSA dans la sous-région. Sa situation lui permet de communiquer avec la communauté économique régionale, la Communauté pour le Développement en Afrique Australe (SADC), qui a également son siège à Gaborone.

Elle est hébergée dans les locaux du Ministère de l'agriculture à titre gracieux.

La Représentation sous-régionale pour l'Afrique du nord - Tunisie

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Afrique du nord a été créée le 13 janvier 2009 par un accord entre l'Organisation Mondiale de la Santé Animale et le Gouvernement tunisien.

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Afrique du nord a été établie pour couvrir les cinq Membres de l'OMSA de la région (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) en lien avec la Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique basée à Bamako (Mali) et l'Union du Maghreb Arabe (UMA) qui a son siège à Rabat au Maroc. Pour certaines activités en lien avec le GF-TADs, le CRSA et le REMESA, l'Égypte est également associée.

Elle siège dans un bâtiment mis à disposition de la Représentation sous-régionale par le Ministère de l'agriculture de Tunisie à titre gracieux.

La Représentation sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique - Kenya

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique a été établie à Nairobi (Kenya) suite à un accord signé en 2009 entre l'OMSA et le Gouvernement du Kenya.

Cette Représentation a été établie pour couvrir les Membres de l'OMSA de la région en lien avec la Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique basée à Bamako (Mali) et pour ce qui concerne les Seychelles et la Tanzanie, aussi la Représentation sous-régionale pour l'Afrique australe basée à Gaborone (Botswana) : Burundi, Comores, Djibouti, Ethiopie, Erythrée, Kenya, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Sud Soudan et Tanzanie.

Elle siège dans des locaux dont le loyer est payé par le Kenya.

Représentations régionales et sous-régionales

111. Le tableau ci-dessous montre les recettes et les dépenses de l'ensemble des Représentations de la région Afrique :

Solde au 1er janvier 2024	107 634	(65 322)	-	32 290	74 602
Recettes	Réalizations 2024 Bamako	Réalizations 2024 Gaborone	Réalizations 2024 Tunis	Réalizations 2024 Nairobi	Réalizations 2024 Afrique
1. Contributions volontaires	-	-	-	33 982	33 982
2. Part des contributions ordinaires	179 828	-	-	-	179 828
3. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	1 645 521	977 707	514 102	1 732 827	4 870 156
4. Autres produits	33 149	164 799	1 229	158 344	357 520
TOTAL	1 858 497	1 142 506	515 330	1 925 152	5 441 486
Dépenses par chapitres budgétaires	Réalizations 2024 Bamako	Réalizations 2024 Gaborone	Réalizations 2024 Tunis	Réalizations 2024 Nairobi	Réalizations 2024 Afrique
1. Gestion de l'information	-	-	-	-	-
2. Elaboration et application de normes	-	-	706	81 027	81 733
3. Renforcement des capacités	604 634	26 247	-	500 696	1 131 577
4. Initiatives globales	1 002 861	941 144	299 970	1 090 361	3 334 336
5. Collaboration internationale	-	-	-	-	-
6. Gouvernance institutionnelle	2 541	7 220	-	5 604	15 365
7. Administration générale	60 537	50 216	14 335	181 959	307 048
8. Représentations régionales et sous-régionales	100 340	139 932	200 319	142 714	583 304
9. Dotations aux amortissements et provisions	2 167	5 448	-	37 325	29 710
TOTAL	1 773 080	1 170 208	515 330	1 965 036	5 423 653
Solde de la période	85 418	(27 702)	-	(39 884)	17 832
Solde au 31 décembre 2024	193 052	(93 024)	-	(7 593)	92 434

112. Les deux Représentations de la région des Amériques sont :

Regional Représentation pour les Amériques - Argentine

La Représentation régionale de l'OMSA pour les Amériques a été officiellement établie à Buenos Aires (Argentine) suite à un accord signé le 24 novembre 2003 entre l'OMSA et le Gouvernement de la République d'Argentine.

Le Gouvernement de la République Argentine verse une contribution financière spécifique à l'OMSA pour assurer le fonctionnement de la Représentation à Buenos-Aires.

Il met les locaux nécessaires à la disposition de la Représentation à titre gracieux.

La Représentation sous-régionale pour l'Amérique centrale - Panama

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Amérique centrale a été établie à Panama (Panama) suite à un accord signé le 28 novembre 2006 entre l'OMSA et le Gouvernement de la République de Panama.

Le gouvernement du Panama verse une contribution financière spécifique à l'OMSA pour assurer le fonctionnement de la Représentation et finance le loyer des locaux.

Représentations régionales et sous-régionales

113. Le tableau ci-dessous montre les recettes et les dépenses de l'ensemble des Représentations de la région des Amériques :

Solde au 1er janvier 2024	302 406	656 567	958 974
Recettes	Réalisations 2024 Buenos Aires	Réalisations 2024 Panama	Réalisations 2024 Amériques
1. Contributions volontaires	103 833	162 999	266 833
2. Part des contributions ordinaires	245 508		245 508
3. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	191 743	14 883	206 626
4. Autres produits	26 758	5 304	32 062
TOTAL	567 843	183 186	751 029
Dépenses par chapitres budgétaires	Réalisations 2024 Buenos Aires	Réalisations 2024 Panama	Réalisations 2024 Amériques
1. Gestion de l'information	-	-	-
2. Elaboration et application de normes	33 496	-	33 496
3. Renforcement des capacités	-	186	186
4. Initiatives globales	163 445	14 698	178 142
5. Collaboration internationale	-	-	-
6. Gouvernance institutionnelle	5 916	5 158	11 074
7. Administration générale	36 454	21 881	58 335
8. Représentations régionales et sous-régionales	233 940	56 518	290 457
9. Dotations aux amortissements et provisions	1 249	1 179	2 428
TOTAL	474 499	99 619	574 118
Solde de la période	93 344	83 567	176 911
Solde au 31 décembre 2024	395 751	740 134	1 135 885

114. Les deux Représentations de la région Asie sont :

La Représentation régionale de l'Asie et le Pacifique - Japon

Le premier bureau régional de l'OMSA en Asie a été ouvert en 1971 à Tokyo.

L'Assemblée mondiale de l'OMSA a décidé de renforcer ce bureau en 1990. Un accord relatif aux privilèges et immunités de la Représentation régionale de l'OMSA pour l'Asie et le Pacifique a été signé le 20 décembre 2019 entre l'OMSA et le Gouvernement du Japon.

Depuis le 1er août 2013, la totalité des contributions volontaires du Japon est gérée au travers du Fonds mondial.

La Représentation sous-régionale pour l'Asie du Sud-Est - Thaïlande

L'Unité de Coordination Régionale pour le programme de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est, prédécesseur de la Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Asie du Sud-Est, a été établie en 1997 à Bangkok (Thaïlande) pour diriger la campagne de lutte contre la fièvre aphteuse. Cette unité a été transformée en Représentation sous-régionale en 2009 afin de faire face à des tâches plus importantes.

Elle reçoit des contributions volontaires des Membres de la région pour alimenter le programme SEACFMD.

Le gouvernement de la Thaïlande met à la disposition de la Représentation des locaux à titre gracieux.

115. Le tableau ci-dessous montre les recettes et les dépenses de l'ensemble des Représentations de la région Asie :

Solde au 1er janvier 2024	1 523 569	365 055	1 888 624
Recettes	Réalisations 2024 Tokyo	Réalisations 2024 Bangkok	Réalisations 2024 Asie
1. Contributions volontaires	-	68 876	68 876
2. Part des contributions ordinaires	241 179		241 179
3. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	1 871 224	1 081 314	2 952 538
4. Autres produits	30 019	59 889	89 908
TOTAL	2 142 422	1 210 078	3 352 500
Dépenses par chapitres budgétaires	Réalisations 2024 Tokyo	Réalisations 2024 Bangkok	Réalisations 2024 Asie
1. Gestion de l'information	31 594	-	31 594
2. Elaboration et application de normes	-	-	-
3. Renforcement des capacités	252 582	5 787	258 370
4. Initiatives globales	1 453 241	1 038 835	2 492 076
5. Collaboration internationale	-	-	-
6. Gouvernance institutionnelle	5 599	2 634	8 232
7. Administration générale	102 956	69 040	171 996
8. Représentations régionales et sous-régionales	63 970	4 006	67 977
9. Dotations aux amortissements et provisions			-
TOTAL	1 909 942	1 120 302	3 030 244
Solde de la période	232 480	89 776	322 256
Solde au 31 décembre 2024	1 756 049	454 831	2 210 880

116. Les trois Représentations de la région Europe sont :

La Représentation régionale à Moscou

La Représentation régionale de l'OMSA à Moscou (Russie) a été créée le 6 mars 2013. En vertu de l'accord signé, la Fédération de Russie verse une contribution volontaire spécifique à l'OMSA pour assurer le fonctionnement de la Représentation à Moscou.

De plus, un accord a été signé en 2017 entre le Ministère des finances de Russie et l'OMSA, aux termes duquel le Ministère des finances verse à l'OMSA un montant consacré à la location des locaux occupés par le bureau de la Représentation régionale.

La Représentation sous-régionale à Bruxelles

La Représentation sous-régionale de l'OMSA à Bruxelles (Belgique) a été créée le 1er janvier 2007.

Depuis le début de l'année 2013, la Représentation a emménagé dans les locaux de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA), à titre gracieux.

La Représentation sous-régionale pour l'Asie centrale - Kazakhstan

L'Unité de coordination sous-régionale de l'OMSA pour la fièvre aphteuse à Astana (Kazakhstan) a été créée le 15 octobre 2013.

En accord avec la Résolution n°15 adoptée par l'Assemblée mondiale des Délégués en mai 2017, l'Unité de coordination est devenue une Représentation sous-régionale (RSR) de l'OMSA pour l'Asie centrale.

Le gouvernement de la République du Kazakhstan s'engage à verser une contribution financière spécifique pour assurer le fonctionnement de la Représentation sous-régionale et à mettre à disposition les locaux pouvant accueillir cette Représentation sous-régionales.

Elle est hébergée dans les locaux du Ministère de l'agriculture à titre gracieux.

Représentations régionales et sous-régionales

117. Le tableau ci-dessous montre les recettes et les dépenses de l'ensemble des Représentations de la région Europe :

Solde au 1er janvier 2024	292 204	2 045 922	961 487	3 299 613
Recettes	Réalizations 2024 Bruxelles	Réalizations 2024 Moscou	Réalizations 2024 Astana	Réalizations 2024 Europe
1. Contributions volontaires	-	160 000	237 823	397 823
2. Part des contributions ordinaires	126 000	389 616		515 616
3. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	374 313	252 274	193 568	820 155
4. Autres produits	1 993	227 570	625	230 188
TOTAL	502 306	1 029 460	432 016	1 963 782
Dépenses par chapitres budgétaires	Réalizations 2024 Bruxelles	Réalizations 2024 Moscou	Réalizations 2024 Astana	Réalizations 2024 Europe
1. Gestion de l'information	-	5 293	-	5 293
2. Elaboration et application de normes	-	56 469	-	56 469
3. Renforcement des capacités	-	-	82 301	82 301
4. Initiatives globales	375 963	197 109	113 239	686 311
5. Collaboration internationale	-	-	-	-
6. Gouvernance institutionnelle	5 924	5 315	12 084	23 322
7. Administration générale	4 403	59 586	14 506	78 495
8. Représentations régionales et sous-régionales	138 261	179 148	112 453	429 862
9. Dotations aux amortissements et provisions	617	1 260	25 704	27 582
TOTAL	525 168	504 180	360 287	1 389 634
Solde de la période	(22 862)	525 280	71 729	574 148
Solde au 31 décembre 2024	269 342	2 571 202	1 033 216	3 873 760

118. Les deux Représentations de la région du Moyen-Orient sont :

Regional Représentation pour le Moyen-Orient - Liban

La Représentation régionale de l'OMSA pour le Moyen-Orient dont le siège est à Beyrouth a été créée par un accord signé le 17 décembre 1998 entre l'OMSA et le gouvernement de la République libanaise. Cet accord a été renouvelé le 5 août 2004.

Le gouvernement du Liban s'engage à verser une contribution financière spécifique pour assurer le fonctionnement de la Représentation. Cependant il n'a pas versé cette contribution depuis 2018.

La Représentation siège dans des locaux attribués par le Ministère de l'Agriculture à titre gracieux.

La Représentation sous-régionale à Abou Dabi – Emirats Arabes Unis

À l'occasion de la 15^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OMSA pour le Moyen-Orient (novembre 2019), l'OMSA a ouvert officiellement une Représentation

Représentations régionales et sous-régionales

sous-régionale à Abou Dhabi. Ce nouveau bureau renforcera la coopération de l'OMSA avec les Membres de la région (Arabie Saoudite, Bahreïn, Emirats Arabes Unis, Koweït, Oman, Qatar et le Yémen). Grâce au soutien financier des autorités des Emirats Arabes Unis, le programme de travail de cette Représentation s'attachera aux problématiques majeures suivantes : le contrôle des maladies transfrontalières, notamment certaines zoonoses et les maladies des camélidés, le bien-être animal, et l'application des normes de l'OMSA dans les échanges commerciaux.

Elle est hébergée dans les locaux de l'ADAFSA (Abu Dhabi Agriculture and Food Safety Authority) à titre gracieux.

119. Le tableau ci-dessous montre les recettes et les dépenses de l'ensemble des Représentations de la région du Moyen-Orient :

Solde au 1er janvier 2024	1 632	-	1 632
Recettes	Réalizations 2024 Beyrouth	Réalizations 2024 Abou Dhabi	Réalizations 2024 Moyen-Orient
1. Contributions volontaires	12 668	380 809	393 477
2. Part des contributions ordinaires	63 097	-	63 097
3. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	28 957	-	28 957
4. Autres produits	42 478	209	42 687
TOTAL	147 199	381 019	528 218
Dépenses par chapitres budgétaires	Réalizations 2024 Beyrouth	Réalizations 2024 Abou Dhabi	Réalizations 2024 Moyen-Orient
1. Gestion de l'information	-	-	-
2. Elaboration et application de normes	-	-	-
3. Renforcement des capacités	-	-	-
4. Initiatives globales	29 230	58 497	87 727
5. Collaboration internationale	-	170	170
6. Gouvernance institutionnelle	3 724	6 814	10 538
7. Administration générale	45 770	7 164	52 934
8. Représentations régionales et sous-régionales	75 225	308 374	383 599
9. Dotations aux amortissements et provisions	-	-	-
TOTAL	153 949	381 019	534 968
Solde de la période	(6 750)	-	(6 750)
Solde au 31 décembre 2024	(5 118)	-	(5 118)

4. La caisse de retraite complémentaire de l'OMSA

120. La caisse autonome d'allocation vieillesse de l'OMSA est une caisse de retraite complémentaire créée en 1960, étendue à l'ensemble du personnel du Siège en 1984. Elle est administrée par la Direction Générale de l'OMSA.

État de la situation financière (EUR)

A C T I F	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Actifs courants			
. Caisses		-	-
. Disponibilités	1	8 491 929	1 449 847
. Valeurs de placement	2	11 640 336	17 025 348
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)		-	-
(créances opérationnelles)		-	-
(autres créances)	3	6 480	6 480
. Charges constatées d'avance		-	-
Total actifs courants		20 138 745	18 481 675
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles		-	-
. Immobilisations corporelles		-	-
. Immobilisations financières		-	-
Total actifs non courants		-	-
TOTAL DE L'ACTIF		20 138 745	18 481 675
P A S S I F			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (créiteurs divers)	4	5 663	20 298
(dettes opérationnelles)	5	12 135	-
(avances sur contributions)		-	-
. Provisions pour risques et charges		-	-
Total passifs courants		17 798	20 298
Passifs non courants			
. Emprunt		-	-
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements		-	-
Total passifs non courants		-	-
TOTAL DU PASSIF		17 798	20 298
Actif net		20 120 947	18 461 377
A C T I F N E T / S I T U A T I O N N E T T E			
Report à nouveau (soldes cumulés)		18 470 744	16 618 740
Solde de l'exercice		1 650 202	1 842 637
TOTAL ACTIF NET / SITUATION NETTE		20 120 947	18 461 377

État de la performance financière (EUR)

	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits opérationnels			
Contributions statutaires		-	-
Contributions internes		-	-
Contributions volontaires		-	-
Subventions Fonds Mondial		-	-
Autres produits opérationnels	6	1 956 388	1 837 758
Reprises sur provisions		-	-
Total produits opérationnels		<u>1 956 388</u>	<u>1 837 758</u>
Charges opérationnelles			
Achats d'approvisionnement		-	-
Autres charges externes	7	20 556	54 140
Impôts		-	-
Personnel	8	811 585	711 392
Charges sociales		-	-
Autres charges opérationnelles		-	-
Dotations aux amortissements et provisions		-	-
Total charges opérationnelles		<u>832 141</u>	<u>765 532</u>
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		<u>1 124 248</u>	<u>1 072 226</u>
Produits financiers	9	570 348	781 628
Charges financières	10	44 393	11 217
RESULTAT FINANCIER		<u>525 955</u>	<u>770 411</u>
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES		<u>1 650 202</u>	<u>1 842 637</u>
Produits exceptionnels		-	-
Charges exceptionnelles		-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE NET DE L'EXERCICE	10	<u>1 650 202</u>	<u>1 842 637</u>

**Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le
(EUR)**

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires		1 650 202	1 842 637
Solde des activités exceptionnelles		-	-
Amortissements		-	-
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et		-	-
Diminution/augmentation des créances		-	-
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes		(2 499)	(98 650)
Diminution/augmentation des produits différés		9 367	(6 731)
Affectation du résultat de l'année précédente		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		1 657 070	1 737 256
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		-	-
Produits de la vente d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des prêts au personnel		-	-
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-	-
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		-	-
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-	-
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 657 070	1 737 256
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		18 475 195	16 737 939
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		20 132 265	18 475 195

État des variations de l'actif net (EUR)

	Report à nouveau	Réserves	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2022	16 935 063	23 699	(333 291)	16 625 471
Affectation du résultat de l'année précédente	(333 291)	-	333 291	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-
Variations des plus ou moins values latentes	-	(6 731)	-	(6 731)
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	1 842 637	1 842 637
sous total	(333 291)	(6 731)	2 175 928	1 835 906
Solde au 31 décembre 2023	16 601 772	16 968	1 842 637	18 461 377
Affectation du résultat de l'année précédente	1 842 637	-	(1 842 637)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-
Variations des plus ou moins values latentes	-	9 367	-	9 367
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	1 650 202	1 650 202
sous total	1 842 637	9 367	(192 435)	1 659 570
Solde au 31 décembre 2024	18 444 409	26 336	1 650 202	20 120 947

Notes

Note 1: Disponibilités

	31/12/2024	31/12/2023
Comptes bancaires en euros	8 491 929 €	1 449 847 €

Le montant disponible comprend le remboursement des placements arrivés à échéance en décembre 2024, qui seront placés de nouveau en début d'année 2025.

Note 2: Valeurs de placement

	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts d'Etat et autres	11 172 641 €	11 138 638 €
Valeurs mobilières de placement	17 222 €	5 436 236 €
Comptes sur livret	450 474 €	450 474 €
Total	11 640 336 €	17 025 348 €

Les placements comprennent les obligations d'État et autres obligations, les comptes à terme et les comptes d'épargne. Des placements à plus long terme sont possibles dans le cadre de la gestion de placements de la Caisse de retraite.

Note 3: Autres créances

	31/12/2024	31/12/2023
TVA déductible sur ABS	6 480 €	6 480 €

Bien que non soumise à la TVA, l'OMSA peut récupérer la TVA qu'elle acquitte sur certaines charges et immobilisations.

Note 4: Créancier divers

	31/12/2024	31/12/2023
Créanciers divers	2 011 €	2 011 €
Charges à payer	3 652 €	18 286 €
Total	5 663 €	20 298 €

Note 5: Dettes opérationnelles

	31/12/2024	31/12/2023
Budget Général	12 135 €	0 €

Les dettes d'exploitation sont des dettes envers le siège de l'OMSA et ont été remboursées par la Caisse de retraite en 2025.

Note 6: Autres produits opérationnels

	31/12/2024	31/12/2023
Cotisations - OMSA	1 471 715 €	1 385 115 €
Cotisations - personnel	484 673 €	452 643 €
Total	1 956 388 €	1 837 758 €

Les autres produits opérationnels correspondent aux cotisations à la Caisse de retraite.

Les cotisations représentent un pourcentage du traitement. Le montant et la répartition des cotisations sont fixés de la façon suivante :

- 6 % versés par les membres du personnel sur leur traitement ;
- 18 % versés par l'OMSA sur le traitement des membres du personnel.

Note 7: Autres charges externes

	31/12/2024	31/12/2023
Prestations de services	15 787 €	47 822 €
Frais bancaires	4 768 €	6 318 €
Total	20 556 €	54 140 €

Note 8: Personnel

	31/12/2024	31/12/2023
Pensions	649 789 €	562 619 €
Remboursement de cotisations	161 796 €	148 773 €
Total	811 585 €	711 392 €

Les pensions sont versées à 31 employés retraités (ou ayants droit) pour un montant total de 650 K€. Lorsqu'un membre du personnel atteint l'âge légal de la retraite et cesse ses fonctions au sein de l'OMSA, il se voit verser une pension de retraite complémentaire, s'ajoutant pour les ayants droit concernés par les cotisations effectuées à celles allouées par la caisse nationale française de vieillesse (aux termes de l'accord de la Sécurité Sociale du 12/04/1984). Le montant cumulé des deux allocations représente une proportion du dernier traitement d'activité, qui varie suivant la durée des services.

En cas de départ anticipé d'un membre du personnel à la suite du non-renouvellement ou de la résiliation du contrat d'engagement du fait de l'OMSA ou de l'intéressé, celui-ci peut, sur sa demande, être remboursé de 30 % du montant cumulé des cotisations versées par l'OMSA et par lui-même pendant son temps de service. Ce remboursement est automatique si l'intéressé a accompli moins de trois ans de service. En 2024, 16 agents ont été remboursés pour un montant total de 162 K€.

Note 9: Produits financiers

	31/12/2024	31/12/2023
Gains sur valeurs mobilières et obligations	534 570 €	752 587 €
Intérêts des comptes courants	35 778 €	29 042 €
Total	570 348 €	781 628 €

Les produits financiers comprennent les intérêts bancaires effectivement perçus et les plus-values latentes.

Note 10: Charges financières

	31/12/2024	31/12/2023
Pertes sur valeurs mobilières	44 393 €	11 217 €

Les charges financières correspondent à des moins-values latentes sur des placements évalués au cours du 31/12/2024.

5. La caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales et des bureaux de l'OMSA

121. La création de la caisse de retraite pour le personnel des Représentations régionales, sous-régionales et des Bureaux de l'OMSA a été approuvée par les l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la 83ème Session générale pour une entrée en vigueur le 1er juin 2015. L'adhésion à cette caisse de retraite a lieu sur une base volontaire. Cette caisse est gérée par le siège de l'OMSA.

État de la situation financière
(EUR)

A C T I F	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Actifs courants			
. Caisses		-	-
. Disponibilités	1	1 373 991	2 108
. Valeurs de placement	2	3 592	1 308 075
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)		-	-
(créances opérationnelles)	3	299 154	68 874
(autres créances)		-	-
. Charges constatées d'avance		-	-
Total actifs courants		<u>1 676 737</u>	<u>1 379 056</u>
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles		-	-
. Immobilisations corporelles		-	-
. Immobilisations financières		-	-
Total actifs non courants		<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL DE L'ACTIF		<u>1 676 737</u>	<u>1 379 056</u>
P A S S I F			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (créiteurs divers)	4	9 378	11 556
(dettes opérationnelles)		-	-
(avances sur contributions)		-	-
. Provisions pour risques et charges		-	-
Total passifs courants		<u>9 378</u>	<u>11 556</u>
Passifs non courants			
. Emprunt		-	-
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements		-	-
Total passifs non courants		<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>9 378</u>	<u>11 556</u>
Actif net		<u>1 667 358</u>	<u>1 367 500</u>
A C T I F N E T / S I T U A T I O N N E T T E			
Report à nouveau (soldes cumulés)		1 367 500	1 049 866
Solde de l'exercice		299 858	317 634
TOTAL ACTIF NET / SITUATION NETTE		<u>1 667 358</u>	<u>1 367 500</u>

État de la performance financière (EUR)

	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits opérationnels			
Contributions statutaires		-	-
Contributions internes		-	-
Contributions volontaires		-	-
Subventions Fonds Mondial		-	-
Autres produits opérationnels	5	299 154	304 969
Reprises sur provisions		-	-
Total produits opérationnels		<u>299 154</u>	<u>304 969</u>
Charges opérationnelles			
Achats d'approvisionnement		-	-
Autres charges externes	6	261	60
Impôts		-	-
Personnel	7	50 265	12 285
Charges sociales		-	-
Autres charges opérationnelles		-	-
Dotations aux amortissements et provisions		-	-
Total charges opérationnelles		<u>50 526</u>	<u>12 345</u>
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		<u>248 627</u>	<u>292 623</u>
Produits financiers	8	51 231	25 011
Charges financières		-	-
RESULTAT FINANCIER		<u>51 231</u>	<u>25 011</u>
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES		<u>299 858</u>	<u>317 634</u>
Produits exceptionnels		-	-
Charges exceptionnelles		-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE NET DE L'EXERCICE		<u>299 858</u>	<u>317 634</u>

**Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le
(EUR)**

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires		299 858	317 634
Solde des activités exceptionnelles		-	-
Amortissements		-	-
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et		-	-
Diminution/augmentation des créances		(230 280)	28 283
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes		(2 178)	4 032
Diminution/augmentation des produits différés		-	-
Affectation du résultat de l'année précédente		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		67 400	349 950
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		-	-
Produits de la vente d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des prêts au personnel		-	-
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-	-
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		-	-
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-	-
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		67 400	349 950
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		1 310 183	960 233
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		1 377 583	1 310 183

État des variations de l'actif net
(EUR)

	Report à nouveau	Réserves	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2022	778 028	-	271 838	1 049 866
Affectation du résultat de l'année précédente	271 838	-	(271 838)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-
Variations des plus ou moins values latentes	-	-	-	-
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	317 634	317 634
sous total	271 838	-	45 797	317 634
Solde au 31 décembre 2023	1 049 866	-	317 634	1 367 500
Affectation du résultat de l'année précédente	317 634	-	(317 634)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-
Variations des plus ou moins values latentes	-	-	-	-
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	299 858	299 858
sous total	317 634	-	(17 776)	299 858
Solde au 31 décembre 2024	1 367 500	-	299 858	1 667 358

Notes**Note 1 : Disponibilités**

	31/12/2024	31/12/2023
Comptes bancaires en euros	1 373 991 €	2 108 €

Le montant disponible comprend le remboursement des placements arrivés à échéance en décembre 2024, qui seront placés de nouveau en début d'année 2025.

Note 2 : Valeurs de placement

	31/12/2024	31/12/2023
Comptes sur livret	3 592 €	1 308 075 €

Note 3 : Créances opérationnelles

	31/12/2024	31/12/2024
Représentations régionales et sous-régionales	299 154 €	68 874 €

Note 4 : Créiteurs divers

	31/12/2024	31/12/2023
Créiteurs divers	1 854 €	0 €
Charges à payer	7 524 €	11 556 €
Total	9 378 €	11 556 €

Note 5 : Contributions de la Caisse de retraite

	31/12/2024	31/12/2023
Cotisations - OMSA	224 383 €	228 727 €
Cotisations - personnel	74 770 €	76 242 €
Total	299 154 €	304 969 €

Au 31/12/2024, 30 (comme en 2023) agents ont adhéré à cette caisse.

Note 6 : Autres charges externes

	31/12/2024	31/12/2023
Frais bancaires	261 €	60 €

Note 7 : Personnel

	31/12/2024	31/12/2023
Remboursement de cotisations	50 265 €	12 285 €

En 2024, des cotisations ont été remboursées à 5 agents (contre 3 en 2023).

Note 8 : Produits financiers

	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts des comptes courants	51 231 €	25 011 €

X. Certificat par l'Expert Comptable

Conformément aux termes de notre contrat, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'**Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA)** relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	146 725 512 €
Produits opérationnels :	42 422 289 €
Résultat net comptable :	1 312 811 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint Mandé,
Le 24 mars 2025

Signature

Jean-Louis LAVIGNE
Expert-comptable associé